

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

° : ALGER
° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 29 - Samedi 30 Novembre 2013 - 25/26 Mouharram 1435 - N° 440 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014

PLUSIEURS PARTIS POLITIQUES
SE PRONONCENT

Consolider le front interne



Page 3

50^È ANNIVERSAIRE
DE L'UNITAR

M. Sellal appelle
à une solidarité
planétaire pour
le développement



Page 4

LANCEMENT DU PROCESSUS DE COMMERCIALISATION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE **3G+** EN ALGÉRIE

Les clarifications de M^{me} Derdouri

La téléphonie mobile 3G+ ne pourra pas être lancée le 1^{er} décembre. Elle le pourra une fois que le décret exécutif de délivrance de la licence soit signé et notifié aux trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo «ex-Nedjma», et Djezzy). Le gouvernement a donné son accord pour la signature de ce décret qui sera publié au Journal officiel. La notification définitive de la licence n'excédera pas la fin de la semaine prochaine. Lorsqu'elle sera notifiée, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt) demandera aux trois opérateurs de soumettre, dans les plus brefs délais, les offres qu'ils comptent mettre sur le marché. Les trois opérateurs ont, aussi, besoin d'un temps incompressible pour programmer, chacun d'eux, les numéros (3G+) que l'Arpt va leur attribuer. Les premières puces vont être commercialisées avant la fin du mois de décembre 2013, a notamment affirmé M^{me} Derdouri dans un entretien à l'APS.

Page 6



LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

La grande offensive de Belaïz



Page 5

HABITAT

PROJET «AADL 2»:
Tebboune : «Le nombre des réponses aux demandes de logement via internet va doubler d'ici quelques semaines»



ANP

TAMANRASSET
Journées d'information sur les Forces aériennes



Page 24

SCIENCE et VIE SURPOIDS

Un tiers des enfants mange devant un écran

Pages 12-13

SANTÉ

LE CHEF DE SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES À L'HÔPITAL EL-KETTAR D'ALGER, LE P^{re} ABDELOUAHAB DIF
Le SIDA «tue encore» en Algérie car la maladie se fait dépister «tardivement»

Page 14

FOOTBALL

13^È JOURNÉE DU CHAMPIONNAT LIGUE 1
Tizi vibre au rythme du derby JSK-MOB

Page 22

ALGER

12 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Page 10

rreur de traduc

Régions Nord : 13° à Alger

• Temps nuageux avec averses de pluies sur les régions Est, localement plus fréquentes vers les régions côtières en cours de journée. Sur régions Ouest et Centre, des passages nuageux avec quelques faibles pluies en cours de journée devenant plus fréquentes à partir de la soirée et nuit. Des chutes de Neige seront observées sur les reliefs du Centre et de l'Est dépassant 800/900 mètres d'altitude en fin de journée. Les vents seront du secteur Ouest à Nord-Ouest (20/40 km/h). La mer sera agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

• Temps nuageux avec quelques averses de pluies sur les Oasis. Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront d'Est à Nord-Est (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	13°	min	08°
Oran	max	15°	min	07°
Annaba	max	15°	min	06°
Béjaïa	max	16°	min	06°
Tamanrasset	max	20°	min	02°



DU 02 AU 04
DÉCEMBRE
À NAÂMA

Portes ouvertes sur la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale organise du 02 au 04 décembre, dans la wilaya de Naâma, la 52ème édition des portes ouvertes sur les Services de la Sûreté Nationale. Ces Journées d'information permettront au public de mieux connaître le corps et les missions des services de police à travers les stands, les animations et les conférences prévues à cet effet.

Le quotidien An Nasr souffle aujourd'hui ses 50 bougies



Le quotidien arabe An Nasr, doyen de la presse écrite dans l'Est du pays et l'un de ses piliers, édité à Constantine, célèbre samedi son cinquantenaire.

An Nasr, créé le 28 novembre 1963 après la nationalisation, quelques mois plus tôt, du quotidien colonial «La Dépêche de Constantine et de l'Est algérien», paraissait en langue française lors de sa création. Il a été partiellement arabisé le 5 juillet 1971 (2 pages) avant de paraître intégralement en arabe à partir du 1er janvier 1972.

De nombreuses plumes de renom ont collaboré à ce quotidien qui a également donné naissance, en 1972, à l'hebdomadaire sportif El Hadef, aujourd'hui disparu.

Une grande cérémonie sera organisée pour la circonstance au palais de la culture Malek-Haddad en présence du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, du ministre des Moudjahidines, Mohamed-Cherif Abbas, et de nombreux hauts responsables. Plusieurs personnalités seront honorées, à cette occasion, par le journal An Nasr.

Le ministre de la Communication présidera, samedi, les cérémonies marquant le 50ème anniversaire du journal, avant de procéder à l'inspection des entreprises relevant de son secteur, à savoir la radio et la télévision régionales, la SIE (Société d'Impression de l'Est), la filiale ANEP-signification et la Direction régionale de TDA (Télédiffusion d'Algérie).

No comment

CAMPAGNE POUR UNE ALGERIE PLUS PROPRE



LUTTE CONTRE DESERTIFICATION Nouri préconise un second barrage vert

L'Algérie doit lancer un second plan de barrage vert afin de contrer l'avancée du désert, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri.

«Nous avons lancé dans les années 1970 le programme du barrage vert parce que les autorités algériennes étaient conscientes de la gravité du phénomène de la désertification. Aujourd'hui nous devons, à la veille du lancement du programme quinquennal 2015/2019, faire un second plan de barrage vert pour essayer de contrer l'avancée du désert», a-t-il déclaré en marge d'un forum algéro-portugais sur l'agriculture.

Selon M. Nouri, le patrimoine forestier de l'Algérie a subi, par le passé, des dégâts «assez importants». «Nous devons reconstruire la forêt et reboiser au maximum pour repousser les effets néfastes de la désertification», a-t-il préconisé.

Le Barrage vert, considéré comme un «rempart» à l'avancée du désert, est l'un des plus ambitieux projets agro-écologiques jamais pensé et mis en oeuvre en Afrique, et aussi l'un des plus ambitieux réalisés par l'Algérie durant ses cinquante années d'indépendance.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur : «Le rôle des fonctionnaires de l'administration de la justice dans l'amélioration du service public»

M. Farid Mokhtari, président du syndicat des fonctionnaires de l'administration judiciaire sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat ce matin 10h30 ayant pour thème : «le rôle des fonctionnaires de l'administration de la justice dans l'amélioration du service public».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoune Alger.



DEMAIN
À 10H30 AU FORUM
DE DK NEWS

Conférence-débat sur la situation des handicapés

Le président de l'Union nationale des handicapés algériens M. Rezzak Mohamed Nabil, sera l'invité demain dimanche 1er décembre à 10h30, du forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoune, Alger.

L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Situation du handicapé en Algérie, perspectives et insertion dans la société du point de vue de l'Union nationale des handicapés algériens».

Ouverture d'un Institut des cultures d'islam à Paris

L'institut des cultures d'islam (ICI), domicilié dans un imposant bâtiment de cinq niveaux dont le premier, une salle de prières acquise par la Grande mosquée de Paris, a ouvert ses portes jeudi au cœur du quartier emblématique de Barbès, dans le 18e arrondissement de Paris, a-t-on constaté.

Situé dans le quartier de la Goutte d'Or et s'étalant sur 1400 m², l'ICI est composé, outre la salle des prières, d'un espace d'accueil et d'exposition capable également d'abriter de petits concerts ou des manifestations culturelles, de trois salles de cours et d'exposition, de bureaux de l'Association ICI ainsi que d'un hammam, assorti d'un salon de thé et d'un espace dédié aux soins corporels.

TIZI-OUZOU

Première apparition de la neige à Djurdjura

Bien que peu abondantes, les premières neiges sont apparues à Djurdjura en cette nuit de Mercredi à Jeudi. Après les très basses températures enregistrées ces derniers jours et le froid cinglant qui les accompagnait, il ne fut aucun doute que cela devait être accompagné par la chute de ces neiges bien que les pluies nécessaires à l'agriculture et à la mobilisation des ressources hydrauliques restent encore insuffisantes.

Les données météo des jours à venir axent leurs prévisions sur l'abondance de ces chutes et le maintien des températures très basses allant à des températures négatives la nuit.

L'arrivée tardive des pluies et de la neige a donné du baume au cœur des citoyens qui craignaient une sécheresse persistante.

Ces changements climatiques permettront aux agriculteurs de terminer dans de bonnes conditions leurs campagnes labour-semaines dans une wilaya qui reste dépendante pour une grande partie des caprices de la nature.

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

PLUSIEURS PARTIS POLITIQUES SE PRONONCENT

Consolider le front interne

Walid. B

La classe politique semble de plus en plus consciente des menaces qui guettent le pays et des véritables défis auxquels l'Algérie est désormais confrontée.

Avec les développements intervenus dans la région, les partis politiques ne cessent de multiplier leurs appels pour que la prochaine élection présidentielle, prévue en 2014, soit une occasion pour consolider le front interne, renforcer la stabilité du pays et l'unité nationale. C'est dans cet esprit que la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a indiqué que l'élection intervient dans un contexte régional marqué, notamment, par le chaos encerclant notre pays sur 6 000 km de frontières, soulignant que ce rendez-vous doit être « l'expression de la vo-



lonté du peuple et non pas le résultat de ce que veulent le Parlement européen, l'Union européenne et les ONG américaines ».

Répondant à ceux qui appellent à limitation des mandats présidentiels, la première responsable du PT s'est montrée intransigeante sur ce sujet en affirmant sans ambiguïté : « Nous sommes contre la limitation des mandats, car le Parti des travailleurs est pour la révocabilité des élus ». Elle a estimé, dans ce cas, qu'il demeure du droit de tout un chacun « d'intervenir pour défendre l'intégrité du pays tout entier mais aussi pour appeler à des élections transparentes et neutres ». La secrétaire générale du PT s'est exprimée sur la même concernant la présence de ce même parti sur la scène politique. Une présence en force qui ne tardera pas à se faire ressentir car « le rôle et la place du parti au pôle de la position politique » ont été confirmés. Le parti se devait dorénavant d'être « présent » et « cesser de demeurer spectateur », car, dira-t-elle, le PT « est le seul parti habilité à défendre les intérêts de la population algérienne ». Toujours concernant l'élection présidentielle, Louisa Hanoune dira : « Notre position est claire. Nous militons pour le débat et nous refusons l'intervention d'un quelconque pays étranger ». Poursuivant sur sa lancée, Mme Hanoune a clairement fustigé ceux qui manipulent des jeunes de la région du Sud, soulignant que ces gens-là « sont des affairistes qui n'aspirent qu'à défendre leurs propres intérêts et n'ont point l'intention de défendre ceux des jeunes ».

Abordant la révision constitutionnelle, Mme Hanoune a estimé que le système bicaméral des deux Chambres du Parlement, instauré en 1996, en pleine crise sécuritaire, « n'est pas conforme à la démocratie et crée une bipolarité qui confisque la souveraineté du peuple ». Elle a plaidé, à ce propos, pour une Chambre unique, une Assemblée nationale élue librement, « dotée de véritables pouvoirs, qui choisit un gouvernement responsable devant elle, le contrôle et peut le démettre ». « C'est là la véritable souveraineté du peuple », a-t-elle soutenu.

Il faut dire que d'autres formations politiques s'étaient déjà prononcées à ce sujet.

ACTIVITES DES PARTIS

FLN : intense activité

La semaine qui s'ouvre sera très chargée : plusieurs partis politiques et organisations sociales ont pris des rendez-vous avec le secrétaire général du BP, Amar Saâdane. El Karama, El Wifak, le parti des jeunes sont notamment attendus en réponse à leur demande. Ces rencontres seront le baptême de l'air (partisan) pour de nombreux membres du BP désigné par Amar Saâdane après le comité central du 16 novembre.

RND : Bensalah à Oran

Le meeting qu'il animera à lieu, aujourd'hui, à partir de 10 heures, au Centre des congrès de l'hôtel Méridien. C'est le troisième meeting du genre : le premier à Sétif, le second à Alger où le secrétaire général intérimaire du RND avait exprimé le soutien de son parti à un nouveau mandat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. A Oran, le point sur les préparatifs du congrès du parti qui débute le 24 décembre, est à l'ordre du jour pour que les militants restent mobilisés. La dernière rencontre des femmes a préparé celle des jeunes qui se tiendra dans la première quinzaine de ce mois de décembre.

TAJ : Amar Ghoul avec les militantes au Hilton, aujourd'hui

Les militantes et les sympathisantes de TAJ seront au rendez-vous du Hilton pour une rencontre de reconnaissance de leurs efforts d'explication et de mobilisation des femmes autour du programme du parti. TAJ est exemplaire, en ce sens, qu'on compte plus de 10 femmes au Bureau politique et près de la moitié au conseil national. Ce sont d'actifs vecteurs de pénétration dans les couches populaires. La conférence de la jeunesse est également prévue au cours de la première semaine de décembre.

jet en affirmant que leur choix est dicté par le souci de préserver la stabilité du pays et parachever le processus de réformes lancé par le président de la République. C'est la raison pour laquelle, ces partis défendent leur choix et pensent que le président Bouteflika incarne aussi bien l'unité que la stabilité du pays et que sous sa direction, l'Algérie a retrouvé sa place sur la scène internationale. « Nous sommes tous unis derrière Abdelaziz Bouteflika », avait lancé le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune, estimant que la limitation du nombre de mandats présidentiels « ne peut constituer un préalable à la démocratie ».

Le premier responsable du MPA a qualifié de « faux débat » la campagne « pour ou contre un quatrième mandat de l'actuel chef de l'Etat », tout en affirmant qu'il soutiendrait le président de la République au cas où il décliderait de se présenter pour un quatrième mandat. Selon le premier responsable du MPA, la candidature à la présidentielle prévue en 2014 est un « droit consacré par la Constitution pour tout citoyen algérien ». S'agissant de la révision de la Constitution, le secrétaire général du MPA a conditionné l'adhésion de son parti à la révision de la loi fondamentale du pays à la « préservation du caractère démocratique et républicain de l'Etat algérien et à la préservation du Conseil de la nation avec son tiers présidentiel ».

De son côté, le président du parti Tadjamoua Amel El-Djazaïr, TAJ, Amar Ghoul, a indiqué que sa formation politique soutiendra la candidature du président Bouteflika dans le cas où il briguerait un quatrième mandat. En démocratie, dira-t-il, « chacun est libre de se porter candidat. Notre parti soutiendra la candidature du président Bouteflika dans le cas où il se présenterait pour un 4e mandat ». Le même constat s'est dégagé chez les militants et les cadres du RND qui ont indiqué que leur parti n'a pas présenté par le passé et ne présentera jamais un candidat à la présidentielle tant que Abdelaziz Bouteflika est toujours présent à ce poste.

Des responsables d'organisations de masse et de la société civile ont, pour leur part, réaffirmé leur soutien total au président de la République et à son programme de réformes, tout en rappelant que l'Algérie a recouvré sa stabilité grâce aux bienfaits et aux résultats de la politique de réconciliation pronée par le président Bouteflika. Aujourd'hui, avec les réformes engagées et grâce à la solidité des institutions de l'Etat, les Algériens sont capables de déterminer leur avenir et d'être maîtres de leur destin à travers des élections libres et démocratiques.

M. Belaïz : « la loi électorale consacre la commission nationale de surveillance des élections »

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué jeudi à Alger que l'organisation des échéances nationales était réglementée par la loi électorale qui consacre la commission nationale de surveillance des élections et lui confère de larges prérogatives dans le domaine. Le ministre a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge de la séance du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, ne pas comprendre la dernière proposition de partis d'opposition sur la constitution d'une commission nationale indépendante de surveillance de la prochaine élection présidentielle puisque la commission nationale de surveillance des élections est « consacrée par la loi électorale qui lui confère de larges prérogatives ».

Bien qu'elle soit en droit d'exprimer son opinion et proposer

Les élections seront organisées conformément à la loi électorale

Kamel Cherif

La polémique que certains partis politiques veulent engager sur les modalités d'organisation de la prochaine élection présidentielle, prévue au printemps 2014, a été tuée dans l'œuf par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

La question récurrente concernant l'organisation des élections revient à la veille de chaque rendez-vous électoral. Certains partis politiques semblent faire fi de la réglementation en vigueur, sachant que l'organisation des élections est régie et réglementée par la loi électorale, laquelle a été promulguée au Journal officiel. Autrement dit, il ne sert à rien de revenir sur une disposition consacrée par la force de loi, selon le ministre de l'Intérieur.

En effet, la loi électorale de 2012 consacre la commission nationale de surveillance des élections et lui confère de larges prérogatives et attribution en matière d'organisation des élections, qu'elles soient communales, législatives ou présidentielles. En d'autres termes, le débat est clos et certains partis ayant tenté de susciter un débat ou une polémique dans ce sens ignorent les dispositions de la loi électorale ou demandent une nouvelle loi. Ce qui est quasiment impossible dans la mesure où la prochaine échéance électorale intervient dans quatre mois.

Pour rappel, 19 partis et personnalités politiques s'étaient réunis la semaine dernière et avaient proposé la mise en place d'une commission nationale indépendante de surveillance de la prochaine élection présidentielle. Il faut relever à ce propos, que la commission nationale de surveillance des élections est prévue par la loi électorale de 2012. En revanche, les partis peuvent s'organiser, comme ce fut le cas en 2012 lors des élections législatives et communales, pour mettre en place une commission de surveillance des élections parallèlement à la commission de supervision des élections. Cette dernière est constituée de magistrat qui veillent au respect des lois et à la bonne organisation et déroulement du scrutin.

La commission de supervision des élections avait travaillé, en 2012, en collaboration avec la commission de surveillance des élections, dont la compositrice était partisane. A cela s'ajoute la présence d'observateurs internationaux, lesquels sillonnent le pays comme à l'accoutumée pour suivre et constater le déroulement de toute l'opération électorale.

Il faut aussi rappeler que lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République Abdelaziz Bouteflika, avait instruit le gouvernement de bien préparer les prochaines échéances politiques et de dégager tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur réussite. Il s'agit d'un engagement du chef de l'Etat !

50^e ANNIVERSAIRE DE L'UNITAR

M. Sellal appelle à une solidarité planétaire pour le développement

Boualem Branki

L'Algérie a de nouveau appelé les grandes puissances occidentales à faire un peu plus d'efforts pour harmoniser et mutualiser l'accès aux mécanismes institutionnels et scientifiques devant mettre la planète hors des dangers du réchauffement climatique, des crises économiques récurrentes ou tout simplement de l'égoïsme des grandes industries au détriment de l'environnement et l'avenir de milliards de personnes actuellement et des générations futures. C'est le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a préconisé jeudi à Genève un ordre mondial plus juste, orienté vers le progrès social et la fin des marginalisations. Il a ainsi proposé, lors de la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) organisé dans la capitale helvétique l'émergence d'une nouvelle approche qui commanderait la solidarité, la prise de conscience des interdépendances ainsi que le caractère global dans le traitement des problèmes qui se posent à l'ensemble de la planète.

ALGÉRIE - ONU

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a proposé jeudi à Genève l'émergence d'une nouvelle approche qui commanderait la solidarité, la prise de conscience des interdépendances ainsi que le caractère global dans le traitement des problèmes qui se posent à l'ensemble de la planète.

«Les dangers du dérèglement climatique, l'anarchie qui règne dans les échanges économiques internationaux, les déséquilibres grandissants entre les pays, l'approfondissement des inégalités y compris au sein des pays riches nous interpellent pour une approche où domineraient la solidarité et la prise de conscience des interdépendances et du caractère global des problèmes», a expliqué le Premier ministre.

M. Sellal intervenait lors de la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Estimant que l'ignorance du contexte régional ou mondial est en train de montrer ses limites, M. Sellal a considéré qu'il n'est pas exagéré de suggérer l'émergence d'une nouvelle approche des problèmes qui se posent à l'ensemble de la planète.

Il a rappelé, à cette occasion, le contexte dans lequel a évolué l'institut, dont les formations dispensées aux cadre supérieurs durant la deuxième moitié du 20e siècle étaient dictées par les «réalités d'hier» sachant qu'au moment de sa création les relations internationales «s'articulaient et se structuraient autour de problématiques dépassées».

Il a précisé, à ce titre, que «les concepts d'interdépendance, de solidarité, de globa-

M. Sellal pour l'émergence d'une nouvelle approche des problèmes de l'ensemble de la planète

► L'Algérie décide d'une contribution annuelle d'un million de dollars sur une durée de 3 ans à l'UNITAR.



ment dans son action au profit des pays en développement et ceux du continent africain en particulier», qualifiant cela de «geste de solidarité qui est attendu de tous au service d'une institution qui a fait la preuve de son efficacité et de persévérance».

Le Premier ministre a évoqué, en ce sens, le soutien et l'aide qu'a trouvé l'Algérie auprès de cette institution onusienne après l'indépendance dans «l'entreprise gigantesque de reconstruction».

«Nombre de nos diplomates et cadres qui ont bénéficié de ses programmes de formation ont su mettre à profit leur compétence au service de l'Algérie et cultiver la solidarité entre les pays», a-t-il ajouté. «Ma présence se veut l'expression de l'attachement de l'Algérie à cette institution dont elle partage les idéaux et les objectifs», a relevé M. Sellal.

Il s'agit d'un bilan d'autant plus remarquable que l'UNITAR était doté de ressources modestes, sans commune mesure avec les missions qui lui étaient assignées». Le Premier ministre a considéré qu'à travers son invitation à cette célébration, «c'est toute l'Algérie qui est honorée». «Un geste qui exprime la reconnaissance des efforts que l'Algérie, sous la conduite de son président, Abdelaziz Bouteflika, n'a cessé de déployer en direction de la communauté internationale», a-t-il dit.

L'UNITAR s'est fait connaître par son soutien à la formation des diplomates accrédités auprès de l'ONU

L'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a été créé en 1965, à la faveur d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, et s'est fait, surtout, connaitre pour ses services de soutien en faveur des diplomates accrédités auprès de l'ONU. L'UNITAR a été mis sur pied par l'ONU pour prendre en charge «la formation du personnel, en particulier des pays en développement, pour des missions administratives et opérationnelles avec l'ONU et les institutions spécialisées, tant au siège que sur le terrain, et pour le service national». Institution

autonome au sein du système de l'ONU, dont le siège se trouve à Genève, l'UNITAR est actuellement considéré comme l'un des principaux instituts offrant une vaste gamme de programmes de formation de pointe sur les défis mondiaux et stratégique.

Il a pour mission d'assurer une formation, à divers niveaux, aux personnes originaires en particulier des pays en développement, qui sont appelés à travailler auprès de l'ONU ou des institutions spécialisées, ou qui dans l'administration de leurs pays, assurent des tâches en rapport avec les activités onusiennes,

ou d'autres institutions dont l'action s'exerce dans d'autres domaines. L'UNITAR qui effectue également des recherches et des études concernant les attributions et les objectifs de l'ONU, s'est perfectionné pour atteindre un savoir-faire considérable dans la fourniture des connaissances sur les questions d'intérêt majeur pour l'ONU, allant de la paix et la sécurité internationale jusqu'au développement socio-économique. Pour répondre efficacement aux besoins de développement des capacités des Etats et d'autres acteurs, l'UNITAR a constitué des pôles de forma-

tion et a développé un savoir-faire dans la formation de formateurs dans des domaines clés, comme la diplomatie multilatérale, le droit international et les droits de l'Homme, la prévention des conflits, les migrations internationales ainsi que les gouvernance locale et électronique. L'institut, qui est dirigé par un conseil d'administration et un directeur exécutif, nommés par le secrétaire général de l'ONU, est financé par des contributions volontaires de gouvernements, d'organisation intergouvernementales, de fondations et du secteur privé.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ALGÉRIE À L'UNITAR: C'est un très bel exemple à tous les pays émergents

L'Algérie a, par la contribution financière qu'elle a apportée à l'institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), donné un «très bel exemple» à tous les pays émergents qui ne contribuent pas au développement des autres Etats, a affirmé jeudi soir sa directrice générale, Mme Sally Fegan-Wyles.

«Nous avons choisi l'Algérie comme invitée d'honneur de notre Institut parce qu'elle est un très bel exemple pour certains pays ayant le même niveau de développement et s'entêtent à ne pas contribuer au développement des autres Etats», a déclaré à l'APS, Mme Fegan-Wyles, également Sous-Sectaire générale des Nations unies.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a annoncé auparavant au Palais des nations à Genève que l'Algérie a décidé d'apporter une contribution annuelle d'un million d'euros et ce durant trois ans à l'UNITAR.

OMC Le 12ème round de négociations multilatérales début février 2014

Le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Alberto D'Alotto, s'est engagé à programmer le 12ème round de négociations multilatérales début février 2014, a-t-on appris vendredi à Genève de source diplomatique. «M. D'Alotto s'est engagé, lors de l'audience que lui a accordée le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail à Genève, dans le cadre de la signature d'un mémorandum d'entente avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), pour la coopération avec le Groupe des 77+ à tenir le 12ème round de négociations début février 2014», a déclaré à l'APS cette source diplomatique. L'entretien entre les deux par-

ties avait pour but d'«accélérer réellement l'accession de l'Algérie à l'OMC», a-t-on souligné, précisant que M. Sellal a insisté à ce que les négociations programmées en premier lieu avant la fin du mois de décembre 2013, «reprennent dans les plus brefs délais». Le Premier ministre a rappelé également à M. D'Alotto les «retards» enregistrés dans le rapport que devait présenter le secrétariat de l'OMC sur l'évolution du dossier entre l'Algérie et les Etats membres et de cette Organisation mondiale. Interrogé sur les raisons invoquées sur ce retard par le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC, la même source a indiqué que M. D'Alotto a fait état de «questions administratives liées aux préparatifs

de la 9ème conférence ministérielle de l'Organisation, prévue du 3 au 6 décembre à Bali en Indonésie». Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada avait réitéré, en octobre dernier, la position de l'Algérie plaidant pour un «processus équitable» d'adhésion à l'OMC, soulignant que ce processus «doit tenir compte des disparités entre les pays en voie de développement». Le ministre avait appelé, dans ce contexte, à l'ouverture d'un dialogue «franc» sur le processus d'adhésion comme «meilleur moyen» de mener des réformes économiques dans les pays en voie de développement et pour une «meilleure intégration» dans l'économie mondiale».

APS

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

La grande offensive de Belaïz

● Le retrait des documents d'état civil dans la plus proche commune sera généralisé début 2014

Le retrait des documents de l'état civil dans la plus proche commune sera généralisé au plus tard en février ou en mars 2014, a affirmé jeudi à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

«Outre sa commune de naissance, le citoyen algérien pourra, au plus tard en février ou mars 2014, retirer ses documents d'état civil dans la plus proche commune», a indiqué M. Belaïz qui répondait à la question d'un député du Conseil de la Nation lors d'une séance consacrée aux questions orales.

Ces nouvelles mesures, dont l'application a débuté par la création d'un registre national de l'état civil dans six wilayas et qui sera généralisé l'année prochaine, concerneront également le retrait du casier judiciaire dans le plus proche tribunal. Les Algériens résidant à l'étranger pourront également retirer leurs documents dans le plus proche consulat de leur domicile, a-t-il ajouté.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de «l'engagement du gouvernement à garantir un service public de qualité et bâtir une administration efficace qui sert les citoyens avec intégrité et démocratie», a-t-il indiqué, soulignant la nécessité «d'être à l'écoute du citoyen et de promouvoir les voies du dialogue» avec les responsables des communes et des wilayas.

Rappelant que son département a en-



tamé la mise en œuvre des instructions du gouvernement, il a cité à titre d'exemple la détermination de jours de réception hebdomadaire au niveau des communes et des sièges de wilaya, la nécessité de répondre à toute plainte ou correspondance du citoyen et le retrait dans des délais réduits de certains documents, à l'instar du passeport, de la carte grise et de la carte d'identité.

Le ministre, qui a réitéré le souci du gouvernement de faciliter les mesures administratives au citoyen et d'améliorer le service public pour éviter la bureaucratie, a précisé que quelques lois régissant l'état civil seront amendées, d'autres abrogées et que de nouveaux textes seront promulgués.

Près de 30 % des lois régissant ce domaine seront abrogées, a ajouté le ministre. Répondant à une question sur l'utili-

sation des langues étrangères sur les enseignes de commerces dans les villes du pays, le ministre de l'Intérieur a indiqué que la loi autorisait le recours aux langues étrangères en vue d'encourager le tourisme. «Ce fait n'est en rien préjudiciable à la souveraineté nationale», a-t-il souligné.

Il a rappelé à cet égard que l'utilisation de la langue arabe, langue officielle de l'Etat algérien, «est consacrée au niveau de toutes les institutions officielles et les administrations» telles le Parlement, la présidence de la République, le gouvernement, les ministères et toutes les entreprises publiques.

Il a toutefois mis en avant la nécessité de s'ouvrir aux langues étrangères qui se sont imposées dans de nombreux domaines notamment celui des nouvelles technologies.

Un programme de formation sur la gestion des communes et des wilayas en 2014

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé jeudi à Alger un programme de formation à partir de janvier 2014 au profit des présidents d'APC, des présidents d'APW et des élus locaux, notamment en matière de gestion.

Une équipe d'experts a été chargée d'élaborer un programme de formation dans le domaine de la gestion des communes et des wilayas pour l'année 2014, a précisé M. Belaïz qui répondait à la question d'un membre du Conseil de la Nation lors d'une séance consacrée aux questions orales.

Quatorze (14) structures de formation administrative relevant du ministère seront récupérées pour assurer une formation «méthodique» et «continue» en matière de gestion des com-

munes et des wilayas, a ajouté le ministre. La formation continue dans le domaine de la gestion au profit des présidents et des membres des APC et des APW «sera obligatoire» en vertu du code communal, a souligné M. Belaïz.

«La commune est avant tout un service public qui doit être géré par des personnes compétentes et capables d'offrir des prestations aux citoyens», a relevé le ministre.

La formation qui constitue un «axe majeur» sera assurée dans le pays et à l'étranger, a précisé M. Belaïz, appelant à des programmes de coopération et d'échange d'expériences avec des pays étrangers en matière de gestion de ces structures pour «améliorer les prestations, développer les compétences et humaniser le service public».

M. BENMERADI

«Liberer l'acte de recruter !»

● Le projet du Code de travail propose un assouplissement du recrutement par CDD

Le projet du Code de travail, en voie de finalisation, va proposer un assouplissement des conditions de recrutement par contrat à durée déterminée (CDD), a affirmé mercredi le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, soulignant que des arbitrages restent à faire sur ses dispositions.

«Si on pouvait libérer davantage l'acte de recruter, je suis persuadé que nous aurions des niveaux de création d'emplois plus importants», a déclaré le ministre qui était l'invité du forum du quotidien Liberté, ajoutant que «si on doit assurer l'emploi, il faut assurer la flexibilité pour les employeurs. Il a toutefois indiqué qu'il reste des arbitrages (entre les partenaires sociaux) à faire sur certaines questions liées au projet du Code du travail, notamment celle relative au CDD».

Évoquant le secteur de l'inspection du travail, il a indiqué que l'Algérie qui compte un inspecteur pour 14.000 salariés n'est pas loin des normes internationales exigeant un inspecteur pour 12.000 salariés.

Ces inspecteurs assurent, entre autres, la protection des travailleurs, consolident le système de la sécurité sociale et contrôlent la mise en œuvre des politiques de l'emploi.



COMMUNICATION

Les radios régionales, un partenaire incontestable et un trait d'union entre l'administration et le citoyen



Le ministre de la Communication, Abdellkader Messahel, a affirmé jeudi à Alger que les stations de radio régionales sont parmi les organes d'information qui ont le plus d'impact sur la société, estimant qu'elles constituent un «partenaire incontestable» et un trait d'union entre l'administration et le citoyen.

Le ministre a indiqué, lors de la séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, que les stations de radio, notamment régionales, sont parmi les organes d'information qui ont le plus d'impact sur la société du fait qu'elles traitent de questions sociales qui intéressent le citoyen comme l'enseignement, la santé, l'emploi et le logement.

Répondant à un député du Conseil de la Nation selon qui les radios locales seraient «au service des autorités locales», M. Messahel a souligné que les radios locales demeurent un «partenaire incontestable» et sont le trait d'union entre l'administration et le citoyen.

Il a ajouté que les stations régionales étaient également «un outil indispensable» dans la préservation des spécificités culturelles, civilisationnelles et touristiques propres à chaque région, tout en rappelant le rôle «essentiel» de celles-ci dans l'information, la sensibilisation, le divertissement, le développement global et durable, notamment dans les régions isolées.

Le ministre s'est interrogé comment peut-on considérer le fait d'accompagner le wali ou les directeurs exécutifs dans leurs déplacements sur le terrain pour l'inspection de projets sectoriels comme un travail non professionnel ou une sorte de couverture des responsables locaux comme il a été fait allusion dans la question du député. Il a rappelé à cet effet que le rôle de la radio était de «recueillir les avis des uns et des autres», soulignant que la grille des programmes de chaque radio régionale comprend des programmes interactifs où sont invités des responsables locaux pour répondre aux préoccupations des auditeurs.

Il y a aussi, a ajouté le ministre, des émissions diffusées en direct qui accueillent le premier responsable de la wilaya, son représentant ou encore un responsable exécutif ou un des élus locaux, ainsi que des représentants de la société civile et des associations de jeunes pour débattre des problèmes de chômage, de logement, de santé, de l'enseignement, des transports.

Des programmes éducatifs, culturels, sociaux, religieux et d'information ainsi que des émissions traitant des préoccupations des citoyens de chaque commune sont diffusés par ces stations régionales. Il a enfin affirmé que ce qu'apportent les radios régionales s'inscrit dans le cadre du service public, soulignant la nécessité d'améliorer les conditions de travail des journalistes au niveau de ces stations et de moderniser les moyens de diffusion. Le ministre a relevé à ce propos que l'Algérie a franchi des «pas importants» en matière de modernisation des mécanismes de diffusion.

APS

La téléphonie 4G sans fil en mode fixe opérationnelle en janvier 2014 en Algérie

La téléphonie de quatrième génération (4G) sans fil de type LTE (mode fixe) sera opérationnelle en janvier 2014 en Algérie, a annoncé jeudi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri.

«Nous veillons à ce que la 4G LTE fixe soit opérationnelle en janvier 2014», a indiqué Mme Derdouri dans un entretien à l'APS. Elle a précisé que le groupe Algérie Télécom «se prépare activement pour que la 4G fixe soit opérationnelle à cette date (janvier 2014)».

Pour rappel, le PDG d'Algérie Télécom, Azaouaou Mehmed, avait déclaré à l'APS, en juin dernier, que son groupe avait lancé un appel d'offres pour le déploiement d'un réseau 4G de type LTE en mode fixe.

Il s'agit d'une connexion haut débit sans fil qui sera destinée, dans un premier temps, aux professionnels du fait de son coût «assez élevé». Elle ne sera élargie au grand public qu'une fois l'investissement amorti, avait-il ajouté.

Algérie Télécom avait lancé un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements pour un investissement évalué entre 40 et 50 millions d'euros et destiné, dès le départ, à 150.000 abonnés.

La LTE (Long Term Evolution) est une nouvelle technologie des réseaux sans fil qui permet de véhiculer, grâce à sa bande passante, un maximum de paquets de données à une grande capacité.

Cette technologie utilise des téléphones aux points d'accès sans fil en passant par les tablettes et les clés Internet. La LTE, qui est considérée comme une technologie pouvant supplanter la téléphonie mobile de troisième génération 3G et même la 4G, permet des téléchargements plus rapides et plus fluides et à un plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder au réseau sans-fil à grande vitesse sans compromettre la performance.

La 4G au début de l'année 2015 en Algérie

La téléphonie mobile de quatrième génération (4G) devrait être lancée en Algérie au début de l'année 2015, a annoncé jeudi la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri.

«Il est possible que le processus de lancement de la téléphonie mobile 4G sera effectif au début de l'année 2015», a indiqué Mme Derdouri dans un entretien à l'APS.

«C'est l'un des engagements du gouvernement», a-t-elle affirmé, indiquant que «des informations seront données au fur et à mesure de l'avancement de l'étude de ce dossier».

La 4G, qui n'est adoptée actuellement que par quelques pays, est une nouvelle technologie permettant des vitesses supérieures à la téléphonie mobile de troisième génération (3G), qui va être commercialisée en Algérie en décembre prochain.

3 questions à la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri, a répondu, dans un entretien à l'APS, à trois questions sur le lancement du processus de commercialisation de la téléphonie mobile de troisième génération (3G+) en Algérie.

Question : Est-ce que le processus de commercialisation de la 3G+ sera lancé comme prévu le 1er décembre 2013 ?

Réponse : La téléphonie mobile 3G+ ne pourra pas être lancée le 1er décembre. Elle le pourra une fois que le décret exécutif de délivrance de la licence soit signé et notifié aux trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo +ex-Nedjma+, et Djezzy).

Le gouvernement a donné son accord pour la signature de ce décret qui sera publié au Journal officiel. La notification définitive de la licence n'excédera pas la fin de la semaine prochaine. Lorsqu'elle sera notifiée, l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) demandera aux trois opérateurs de soumettre, dans les plus brefs délais, les offres qu'ils comptent mettre sur le marché.

Les trois opérateurs ont, aussi, besoin d'un temps incompressible pour programmer, chacun d'eux, les numéros (3G+) que l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications va leur attribuer. Les premières puces vont être commercialisées avant la fin du mois de décembre.

Le gouvernement a décidé aussi de lancer d'autres technologies dans le cadre de sa stratégie haut et très haut débit. La téléphonie de quatrième génération (4G) sans fil de type LTE en mode fixe sera,

ainsi, opérationnelle en janvier 2014 en Algérie. Dans ce sens, Algérie Télécom se prépare activement pour que cette technologie soit opérationnelle à cette date.

Il s'agit aussi pour l'Algérie de lancer la téléphonie mobile de quatrième génération (4G) au début de l'année 2015. C'est l'un des engagements du gouvernement. Des informations seront données au fur et à mesure de l'avancement de l'étude de ce dossier.

Question : La 3G+ couvrira-t-elle l'ensemble du territoire national ?

Réponse : Il ne faut pas espérer, dans un premier temps, enregistrer un nombre important d'abonnés. Le besoin de la 3G+ devra être progressif dans le sens où cette nouvelle technologie ne couvrira pas toutes les villes.

Il est impossible pour les 3 opérateurs d'être présent partout dans les différentes wilayas du pays. Toutefois, la 3G+ sera disponible dans toutes les wilayas après trois ans, tandis que la couverture du territoire national par les trois opérateurs ne le sera qu'après 5 ans.

Question : La tarification sera-t-elle imposée ?

Réponse : La concurrence va jouer un rôle très important en ce qui concerne la



tarification. Il s'agit d'un marché ouvert aux concurrents. Les trois opérateurs partent sur un même pied d'égalité et chaque opérateur doit proposer l'offre la plus attractive. Sur un autre plan, il faut souligner que l'Algérie n'a jamais interdit les réseaux sociaux ou autres qui utilisent la voix ou la data. Elle n'a jamais bloqué les applications telles que Viber et Skype qui sont gratuites. Par conséquent ceux qui mettent ces produits sur le marché ont une contrepartie et se donnent le droit d'utiliser toutes les informations qu'on publie sur ces réseaux.

«La 3G+ commercialisée avant la fin décembre»

Le processus de commercialisation de la téléphonie mobile 3G+ en Algérie, initialement prévu le 1er décembre, sera finalement lancé avant la fin de l'année en cours, a déclaré jeudi, dans un entretien à l'APS, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri. «La téléphonie mobile 3G+ ne pourra être lancée qu'une fois le décret exécutif d'octroi de la licence signé et notifié aux trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo +ex-Nedjma+, et Djezzy)», a précisé Mme Derdouri. Elle a toutefois souligné que la notification de la licence définitive «n'excédera pas la fin de la semaine prochaine». «Lorsque la licence définitive sera notifiée, l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) va leur attribuer», a-t-elle ajouté.

L'ARPT avait procédé, le 14 octobre dernier, à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+, à savoir les trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Le lancement officiel était prévu le 1er décembre. Les trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) se sont dits «prêts» pour son lancement effectif en décembre.

ARPT

Une numérotation spéciale dédiée à la 3G+

Une numérotation spéciale sera dédiée, conformément au cadre juridique algérien, à la téléphonie mobile 3G+, dont le lancement est prévu avant la fin du mois de décembre prochain, a indiqué dans un entretien à l'APS le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT), Mohamed Toufik Bessai.

«L'ARPT a décidé de dédier une numérotation spéciale à la 3G+, conformément au cadre juridique algérien en vigueur, qui prescrit qu'il ne peut avoir qu'une licence par segment ou technologie. Il n'y aura,

donc, pas de numérotation 2G-3G commune», a souligné M. Bessai. Concernant la commercialisation de la 3G+, il a expliqué que l'opérateur aura deux choix : proposer une nouvelle puce 3G+ avec un nouveau numéro, ou échanger la puce 2G avec une nouvelle puce qui fonctionne aussi bien avec l'ancien numéro 2G qu'avec le nouveau numéro 3G. C'est-à-dire qu'il y aura deux numéros différents dans une même puce.

«Dans tous les cas, il faut avoir un autre abonnement pour bénéficier de la 3G+», a-t-il précisé. M. Bessai a rappelé que pour éviter les «comptabilités opaques», l'Algérie a adopté le principe des «licences séparées», ajoutant que l'ARPT et les pouvoirs publics «ont abordé le processus du lancement de la licence 3G dans le cadre conceptuel de l'arsenal législatif et réglementaire algérien qui ne connaît pas encore la licence globale

ou l'autorisation unique». Il a mis l'accent sur l'importance pour l'ARPT de connaître, pour chaque type de licence (2G et 3G+) son chiffre d'affaires exact et son nombre d'abonnés, précisant que c'est de ce chiffre d'affaires que «dépend l'exactitude de la fiscalité propre à chaque licence».

«La connaissance indubitable de la base d'abonnés de chacun des opérateurs dans la 2G et dans la 3G passe, pour l'instant, par le critère d'une numérotation dédiée à chacune de ces deux dernières licences», a-t-il mentionné.

Le double ou le triple numéro, une pratique sociale en Algérie

M. Bessai a indiqué que le double ou même le triple numéro, est une «pratique sociale» en Algérie, estimant que l'engouement des usagers pour la 3G «ne sera pas tempéré». Il en veut pour preuve, le «succès» des téléphones portables à double et triple SIM. Toutefois, il a reconnu qu'un numéro unique faciliterait «grandement les choses». Il a fait savoir que l'ARPT envisage de travailler avec les opérateurs de téléphonie mobile pour l'«émergence d'une solution consensuelle» permettant une «implémentation» du numéro unique présentant la séparation juridique des licences 2G et 3G. M. Bessai a affirmé que l'option pour le numéro dédié à la 3G est une «décision transitoire n'excédant pas une année». Cependant, cette option pourrait être remplacée par celle du numéro unique

une fois le travail mené avec les opérateurs aboutira à une décision «consensuelle».

Le lancement commercial de la 3G+ au cours du mois de décembre

Le lancement de la 3G se fera au plus tard dans le courant du mois de décembre une fois le décret exécutif signé et notifié aux opérateurs, a affirmé M. Bessai, précisant que ce décret exécutif est «en cours de finalisation». En tout état de cause, les opérateurs auront besoin d'un «temps incompressible» pour programmer, chacun chez ses deux concurrents, les numéros qui leur seront attribués par l'Autorité de régulation, a-t-il expliqué.

M. Bessai a affirmé que la date de lancement commercial de la 3G+ est tributaire de la notification du décret exécutif d'octroi de la licence 3G. «Tout est donc suspendu à cette dernière étape qui est à un stade avancé de son franchissement, puisque le décret exécutif en question est en cours de finalisation», a relevé le président du Conseil de l'ARPT.

L'Autorité de régulation avait procédé, le 14 octobre dernier, à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+, à savoir les trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Le lancement officiel était prévu le 1er décembre. Les trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) se sont dits «prêts» pour son lancement effectif en décembre.

APS

PROJET «AADL 2»: SELON ABDELMADJID TEBBOUNE

Le nombre des réponses aux demandes de logements type location-vente dans le cadre du nouveau programme de l'agence AADL va doubler d'ici quelques semaines pour atteindre 10.000 réponses/jour, a déclaré jeudi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Teboune.



Le nombre des réponses aux demandes de logement via internet va doubler d'ici quelques semaines

Il a été décidé, lors d'une réunion ministérielle mercredi, de doubler à partir de la semaine prochaine, les ressources humaines de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour faire augmenter progressivement le nombre des réponses aux demandes via internet et passer ainsi de 5.000 actuellement à 7.000 puis à 10.000 réponses/jour, a précisé M. Teboune en marge de la séance consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation.

Jusqu'à présent, le nombre des réponses aux demandes de logement avoisine 15.000 réponses, a indiqué le ministre, soulignant que toutes les demandes seront, d'ici quelques mois, acceptées ou rejetées sans exception.

Depuis le lancement de l'opération le 16 septembre dernier, près de 7.000 demandes de logement ont été formulées via internet. Les souscripteurs dont la demande a été acceptée via internet doivent envoyer leur dossier par voie postale sans fixation de rendez-

vous, a-t-il précisé, ajoutant que la confusion autour de cette question au premier jour de l'annonce des réponses n'est autre qu'une «erreur technique». Il a réitéré son engagement à ce que toute personne ayant formulé une demande remplissant toutes les conditions requises bénéficie d'un logement dans le cadre du nouveau programme AADL, ajoutant que ce programme sera doté de projets de logements supplémentaires si le nombre des demandes acceptées dépasse le volume du programme actuel qui compte 230.000 logements, et ce jusqu'à satisfaction de toutes les demandes. Actuellement, l'AADL traite les demandes formulées par internet en effectuant un tri et une vérification du fichier national avant de procéder à la conformité des déclarations envoyées via internet aux documents envoyés par voie postale pour enfin convier les personnes concernées à retirer l'ordre de versement de la première tranche du prix du logement.

ENERGIE

Sonatrach décide de fermer le complexe des matières plastiques de Skikda pour absence de rentabilité

Le groupe Sonatrach a décidé de fermer le complexe des matières plastiques de Skikda pour absence de rentabilité, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a assuré que les travailleurs de cette usine seront répartis sur les autres sites de production du groupe. «Sonatrach va construire un méga complexe pétrochimique qui va remplacer le complexe des matières plastiques de Skikda, dont la décision de fermeture définitive a été prise», a déclaré M. Yousfi au cours d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation. Il a assuré à ce propos que les travailleurs du complexe seront répartis sur les autres unités de production du groupe pétrolier en affirmant que «leurs acquis et droits seront préservés».

Le ministre a motivé cette décision par l'absence de rentabilité du complexe, construit en 1978, et considéré alors, comme l'un des plus grands d'Afrique avec une production de 120.000 tonnes d'éthylène. Actuellement, l'usine de Skikda est loin de rivaliser avec les grands complexes mondiaux, dont la production d'éthylène dépasse un million de tonnes par an. Les chiffres communiqués par le ministre font état d'une baisse vertigineuse de la production globale du complexe entre 2010 et 2012, et qui n'a pas dépassé au total 37% de ses capacités installées. Le recul de la production, couplé à un déficit financier, cumulé depuis des années, en raison de la hausse des coûts de production, a aggravé la situation du complexe de Skikda. L'unité de production

d'éthylène, à l'arrêt depuis mars 2010 en raison d'un incident, n'a pas dépassé, lorsqu'elle était opérationnelle, 40% de ses capacités de production, précise le ministre.

S'agissant de la décision de la démolition de l'unité des produits distillés, elle sera prise à la lumière des résultats des études du nouveau complexe, déjà entamées.

Quant à l'unité de polyéthylène, également à l'arrêt depuis 2006 pour des raisons économiques et de sécurité, elle ne sera pas rénovée, car ses capacités de production de 48.000 tonnes par an ne sont pas rentables, eu égard à l'important objectif de production que se fixe le groupe Sonatrach en la matière. Sonatrach ambitionne, en effet, de valoriser les 5 millions de tonnes de naphta produit

par an à Skikda et à besoin, de ce fait, de construire en partenariat un nouveau complexe de taille mondiale, en mesure d'atteindre cet objectif, dira-t-il en substance.

La réhabilitation du complexe a été évoquée dans une première étape comme une option, qui a été ensuite abandonnée, après que le partenaire étranger eut opté l'été dernier, après étude du projet, pour la démolition du complexe et la construction d'un nouveau sur le même site.

La réalisation de ce projet, considéré comme l'un des plus grands au monde dans le secteur de la pétrochimie, prendra quatre ans, selon le ministre. Le complexe produira des intrants destinés essentiellement aux industries pharmaceutiques, du papier et des peintures.

Le ministre de l'Energie annonce la réalisation de 20 centrales photovoltaïques d'ici à 2014

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, a annoncé jeudi à Alger la construction, avant l'été 2014, de 20 centrales photovoltaïques qui devraient réduire les tensions sur l'offre d'électricité, à l'origine de coupures dans les périodes de pic de consommation.

«Nous avons décidé de construire une vingtaine de centrales photovoltaïques d'ici l'été 2014 qui vont participer à la satisfaction des besoins nationaux en électricité, notamment durant l'été», a-t-il déclaré en marge d'une séance de question orales au Conseil de la Nation.

«Le projet est en phase d'acquisition des équipements», a ajouté le ministre, qui n'a pas avancé de chiffres sur

sa capacité de production électrique. Le montage des centrales sera assuré par Sonelgaz et les fournisseurs des équipements, a-t-il précisé.

Selon le ministre, l'Algérie recourra à l'importation des centrales, dans un premier temps. Mais, à l'avenir, ces centrales seront construites «avec nos propres moyens avec la mise en service de l'usine de panneaux photovoltaïques de Rouiba», a-t-il indiqué.

Pour 2030, le secteur de l'énergie ambitionne de construire 60 centrales électriques et photovoltaïques ainsi que des éoliennes, a précisé le ministre dans sa réponse à la question d'un sénateur du RND sur l'état de la mise en œuvre du programme des énergies renouvelables arrêté par le gouvernement

en 2011. Une éolienne d'une capacité de 10 MW est en cours de construction à Adrar. Les travaux de sa réalisation seront achevés avant fin 2013, a-t-il avancé. L'Algérie a lancé un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables de 22.000 MW qui sera réalisé à l'horizon 2030, dont 10.000 MW pourraient être dédiés à l'exportation si certaines conditions s'y prêtent. Elle avait à maintes reprises exprimé sa disponibilité à participer à des projets d'exportation d'électricité renouvelable mais avait aussi conditionné sa participation par un partage de financements, une ouverture plus conséquente du marché européen de l'électricité et un transfert de la technologie.

Vers la concrétisation de plusieurs projets d'investissement au niveau des biens wakfs dans les wilayas du Sud

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs est à pied d'œuvre pour l'examen de plusieurs projets économiques à caractère social au niveau des biens wakfs dans toutes les wilayas du Sud qui renferment 619 des 9.048 biens wakfs enregistrés au niveau national, a souligné jeudi à

Alger M. Abdellah Berimia, directeur des wakfs, de la zakat, du hadj et de la Omra au ministère. M. Berimia, qui intervenait lors d'une journée d'évaluation des wilayas du Sud sur la Zakat et les wakfs en présence du ministre Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé que «le ministère des Affaires religieuses est à pied d'œuvre pour l'examen de la mise en œuvre des projets économiques à caractère social dans les wilayas du Sud en exploitant les biens wakfs de ces wilayas».

Les wilayas du Sud renferment 619 des 9.048 biens wakfs enregistrés au niveau national dont 101 vergers, 21 terres agricoles et 9 terres vierges outre 259 logements de fonction, 34 douches et bains maures ainsi que 175 locaux commerciaux. Parmi ces projets dont la première pierre sera posée en janvier prochain, figurent une clinique wakf à Ouargla et trois autres projets agricoles sous la supervision du ministère de l'Agriculture et du développement rural dans la même wilaya en plus de la réalisation de locaux commerciaux à Ghardaïa.

L'intervenant a également mis l'accent sur «la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets d'investissement dans les assoies foncières relevant des biens wakfs». Par ailleurs, les directeurs des affaires religieuses et des wakfs dans les wilayas du Sud ont soumis des propositions au ministre tels le règlement rapide des contentieux autour des biens wakfs, l'augmentation des prix de location de certains locaux et la restauration des biens wakfs notamment dans la wilaya d'Adrar.

Investissement des biens wakfs dans des projets à travers 23 wilayas

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a indiqué jeudi à Alger que l'investissement des biens wakfs à travers 23 wilayas dans plusieurs domaines, dont la santé, l'enseignement et le logement, était à l'examen au niveau de son département.

«23 wilayas des différentes régions du pays bénéficieront de projets d'investissement de biens wakfs», a précisé le ministre lors d'une conférence de presse au terme de la réunion d'évaluation des wilayas du Sud concernant la zakat et les wakfs.

Précisant que le coût de réalisation de ces projets était estimé à près de 300 milliards de dinars, M. Ghlamallah a fait savoir que «plusieurs formules de financement sont envisagées, notamment à travers le partenariat avec le secteur privé, par le biais des wilayas ou en partenariat avec d'autres secteurs».

La santé, l'enseignement, la formation, le logement et l'urbanisme sont quelques-uns des secteurs concernés par ces investissements, a fait savoir le ministre.

APS

ALGÉRIE - ESPAGNE

Le Cercle du commerce et de l'industrie ouvre un bureau à Alger

Le Cercle du commerce et de l'industrie algéro-espagnole (CCIAE), qui vient d'ouvrir un bureau à Alger, compte œuvrer davantage pour le renforcement des relations économiques algéro-espagnoles, notamment dans le secteur agroalimentaire, a indiqué son président Djaooud Allal. La création d'un pôle algéro-espagnol de l'industrie agroalimentaire, la mise en place d'un forum d'affaire bilatéral et le renforcement du corridor maritime reliant les deux pays sont les principaux projets devant être initiés par le CCIAE dès l'année prochaine, a affirmé M. Allal lors d'une cérémonie tenue mercredi soir à l'occasion de l'ouverture du bureau d'Alger de cet organisme de coopération. Le CCIAE aspire à atteindre 200 membres des deux pays en juin prochain, a souligné son président, appelant les autorités algériennes et espagnoles à «faciliter davantage la circulation des opérateurs économiques entre Alger et Madrid» dans l'optique de concrétiser les objectifs de partenariat économique. Agréé en juin 2013, le CCIAE, dont le siège est basé à Oran, est une association qui a pour mission d'œuvrer pour «la création d'un environnement favorable au développement du partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles et de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays». Actuellement, 81 opérateurs économiques sont membres de cet organisme, dont 57 algériens et 24 espagnols représentants différents secteurs d'activités comme l'agroalimentaire, les transports, le BTPH, les services, les finances, le tourisme et les TIC.

La communauté d'affaire espagnole est concentrée dans la région ouest du pays, notamment l'Oranie où opère une centaine d'entreprises.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Agriculture: Signature de 4 accords de coopération

L'Algérie et le Portugal ont signé jeudi à Alger quatre accords de coopération visant à renforcer et à encourager les relations bilatérales dans le secteur agricole. «Ces accords visent à renforcer davantage la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine agricole», a souligné le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdewahab Nouri, en marge de la cérémonie de signature organisée à l'occasion d'un forum algéro-portugais sur l'agriculture et l'agroalimentaire, auquel ont pris part des hommes d'affaires des deux pays. Le premier accord constitue le cadre général de la coopération dans les différents domaines, notamment dans celui de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des forêts. «Il permettra de mettre en place des projets de coopération et de partenariat entre les institutions et les opérateurs des deux pays», a-t-il ajouté. Le second concerne le domaine sanitaire vétérinaire. Il s'agit d'un accord-cadre relatif aux procédures de contrôle sanitaire utilisées lors des opérations d'importation et d'exportation d'animaux, de produits d'origine animale. Le 3ème accord et le 4ème définissent le cadre de coopération dans les domaines de la protection des plantes et de la quarantaine végétale et des forêts. «L'Algérie s'est engagée à développer le secteur agricole afin de réduire au maximum la facture alimentaire et satisfaire ses besoins», a souligné M. Nouri lors de la signature de ces accords. M. Nouri a rappelé les mesures «importantes» prises par l'Etat dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole en vue d'inciter davantage les opérateurs économiques algériens à investir dans le secteur agricole, un secteur «promoteur» et «stratégique» pour l'Algérie. Présidant une importante délégation d'hommes d'affaires de son pays, la ministre portugaise de l'Agriculture et de la mer, Assunçao Cristas, a indiqué que cette coopération visait à «promouvoir davantage les relations bilatérales entre les deux pays notamment dans le domaine agricole». «On est venu nombreux pour développer un partenariat durable et solide capable de construire des projets de façon soutenable à long terme», a souligné la ministre portugaise. Pour Mme Cristas, l'Algérie, comme le Portugal, aspirent à augmenter leur production agricole et agroalimentaire, soulignant que son pays «peut apporter une valeur ajoutée à cette stratégie».

APS

ALGÉRIE - FRANCE

PREMIÈRE RÉUNION DU COMEFA:

Renforcer la coopération entre Paris et Alger



La 1ère réunion du Comité mixte économique France-Algérie (COMEFA), tenue jeudi à Paris, s'inscrit dans le sillage de la déclaration d'Alger, signée par les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, lors de la visite de celui-ci en Algérie il y a une année, pour renforcer la coopération bilatérale, a déclaré la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq.

«Cette instance de pilotage de la relation économique entre la France et l'Algérie, qui se réunira une fois par an, en alternance, entre Paris et Alger, vise à assurer un suivi des projets économiques et commerciaux en cours», a-t-elle expliqué à l'APS au terme de la réunion de cette instance de coopération.

«Lors de cette réunion formelle, nous avons fait le point sur les projets coopération qui ont été engagés, en terme de partenariat industriel car nous considérons du côté français, que l'Algérie est un partenaire industriel, et en même temps cela nous permet de suivre les volumes des échanges commerciaux entre les pays», a-t-elle précisé.

Les conclusions de ce comité, a-t-elle dit, permettront de préparer le volet économique du Comité Intergouvernemental de Haut niveau, qui se réunira le 16 et 17 décembre à Alger sous l'égide des Premiers ministres français et algérien. M. Amara Benyounes, ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement qui a co-présidé cette 1ère réunion du COMEFA, aux côtés de M. Mustapha Benbada, ministre du Commerce du côté al-

gérien, et de Mme Nicole Bricq et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif du côté français, a déclaré avoir constaté avec «satisfaction, une bonne évolution» des projets engagés entre l'Algérie et la France, lors de cette rencontre.

«Ce sont de très gros projets qui sont en train d'être réalisés entre les deux pays», a-t-il affirmé, qualifiant de «bonnes» les relations économiques entre les deux pays, «contrairement à ce que se dit».

«Et comme nous sommes exigeants, tant du côté algérien que français, nous voulons que ces relations soient exemplaires, car j'ai constaté que la volonté politique existe des deux côtés pour atteindre cette exemplarité et c'est à nous de le prouver et le concrétiser», a-t-il ajouté.

M. Mustapha Benbada a, quant à lui, estimé que cette 1ère réunion du COMEFA, permettra notamment de passer de l'étape des vœux à celle de la concrétisation de ce nous avons convenu au niveau du document-cadre de partenariat économique. Il a cependant relevé qu'à propos du mémorandum de coopération commerciale, et notamment

s'agissant des échanges commerciaux entre les deux pays, la France a «maintenu sa position sur une certaine catégorie de produits, notamment les produits agricoles». «Or c'est justement dans ces domaines où nous avons une capacité de contrôle. Par contre, la France a régressé sur le plan des échanges, dans les produits industriels, tels que la sidérurgie et les produits électroniques et c'est là où nous n'avons pas cette capacité de contrôle», a-t-il dit.

«D'où l'importance de la coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine du contrôle économique, à travers l'appui à la mise place du Laboratoire national d'essai (LNE) et l'Ecole de formation et de perfectionnement des agents de contrôle et de la répression des fraudes», a-t-il ajouté. M. Benyounes et Benbada ont eu dans la matinée une rencontre avec un panel d'entreprises françaises au siège de Medef international (patronat français).

Arrivés la veille à Paris, ils ont rencontré des responsables du constructeur automobile français Renault pour passer en revue le projet de construction de l'usine Renault à Oued Tlélat, près d'Oran.

Le patronat français est rassuré par la volonté de l'Algérie de prioriser l'industrie

Le patronat français est «rassuré» par la volonté de l'Algérie de donner à l'industrie et au développement des industries agricoles un rang de priorité absolue, a affirmé jeudi à Paris le président du Conseil de chefs d'entreprise France-Algérie de Medef international, Jean-Marie Dauger. Tout en soulignant que le Medef est «plus que jamais impliqué» dans la relation économique avec l'Algérie, M. Dauger a indiqué que, derrière les paroles du ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounes, il y a une «volonté absolument farouche du gouvernement algérien de donner à l'industrie et au développement des industries agricoles un rang de priorité absolue». «Dans ces domaines, toutes les entreprises représentées à la rencontre avec le ministre lui ont fait part de leur volonté de s'inscrire dans ce mouvement et de s'adapter aux règles qui, pour ce faire, seront mises en place par l'Algérie», a-t-il déclaré

à l'APS à l'issue d'une rencontre entre le ministre algérien et un panel d'entreprises françaises activant dans divers secteurs. Tout en assurant que les entreprises françaises ont «toujours été présentes en Algérie et ne l'ont jamais quittée, même dans les pires moments», le directeur général adjoint de Gdf Suez a affirmé que les «perspectives en Algérie sont bonnes» et le pays a un «potentiel qui existe et qui existe».

«La croissance et les besoins sont considérables et nous voulons y participer. Pour les entreprises, l'essentiel est de disposer d'un bon climat des affaires, qui soit favorable aux investissements à long terme», a-t-il expliqué, signalant avoir reçu le message «très clair» de M. Benyounes assurant que son ministère et l'ensemble des autorités algériennes «travaillaient à toujours améliorer le climat des affaires de façon à favoriser l'investissement et les partenariats».

SELON AMARA BENYOUINES

Le premier véhicule Renault-Algérie sortira de l'usine d'Oued-Tlélat en novembre 2014

L'Algérie est un pays de plus en plus attractif pour les entreprises françaises

Le premier véhicule Renault-Algérie sortira de l'usine de Oued-Tlélat, près d'Oran, en novembre 2014, a confirmé jeudi à Paris le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounes. «Lors de ma rencontre (mercredi) avec des responsables du Techno centre de Renault, ces derniers m'ont réaffirmé solennellement leur engagement à être au rendez-vous de novembre 2014 pour la sortie de l'usine du premier véhicule Renault-Algérie», a-t-il déclaré à l'APS, à l'issue d'une rencontre, au Medef (Patronat) international, avec des entreprises françaises. Selon le ministre, il s'agit de la nouvelle Symbol de gammes moyenne et supérieure, celle basic étant produite en Roumanie. «Les Algériens pourront, à partir de novembre 2014,



Mercredi, il avait rencontré, en banlieue parisienne, des responsables du constructeur automobile français Renault pour notamment passer en revue le projet de l'usine de la marque au losange dans l'Ouest algérien.

ANNABA

Régression de la criminalité au cours des 10 derniers mois

La criminalité a enregistré au cours des 10 derniers mois de l'année en cours dans la wilaya d'Annaba une baisse de 16,23 % par rapport à 2012, a-t-on appris jeudi auprès de la Gendarmerie nationale.

Il a été souligné, en marge d'une cérémonie d'installation du nouveau commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba, le lieutenant-colonel Smaïl Sarhoud, qu'entre janvier et octobre 2013, 1.313 affaires criminelles diverses ont été traitées, contre 1.588 pour la même période de l'année précédente.

Il s'agit, a-t-on précisé, d'affaires liées à des agressions contre les personnes et les biens d'autrui, le port d'armes blanches prohibées, la falsification de documents et la constitution de bandes de malfaiteurs.

Concernant le crime organisé, la



Gendarmerie nationale a saisi dans la wilaya d'Annaba, au cours de la même période, cinq (5) kilogrammes de résine de cannabis et traité 82 affaires d'écoulement de drogue.

Le commandant du cinquième commandement régional de la Gendarmerie nationale, le général Amar Bahloul,

qui a présidé la cérémonie d'installation du lieutenant-colonel Smaïl Sarhoud, a mis l'accent, dans une courte allocution, sur le professionnalisme des services de la Gendarmerie nationale qui veillent en priorité à la sécurité du citoyen et à la lutte sans merci contre toutes les formes de criminalité.

BATNA

Des mesures d'urgence pour désengorger le trafic automobile au centre-ville

Des «mesures d'urgence» destinées à désengorger le trafic automobile au centre-ville de Batna seront prises «très prochainement», a annoncé le wali, Hocine Mazouz, jeudi au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya.

La première mesure consistera à «presser l'entreprise chargée de la réalisation de la voie de contournement Nord de la ville de Batna afin qu'elle livre un côté de cette double voie avant le mois de février prochain», a ajouté le wali. Cette mesure permettra, a-t-il indiqué, aux poids lourds venant de Sétif et de Constantine d'emprunter cette nouvelle route de contournement et d'éviter ainsi de passer par la cité populeuse de Kechida et par la zone industrielle.

«Des instructions ont été signifiées aux bureaux d'étude

afin qu'ils remettent les études relatives à l'ouverture de nouvelles routes au chef-lieu de wilaya avant le 15 décembre prochain», a affirmé le chef de l'exécutif local, soulignant que le lancement des travaux du tramway se fera courant 2014 et s'accompagnera de la fermeture de certaines routes à la circulation.

M. Mazouz a également indiqué que le projet de couverture du second oued couplant en deux le centre-ville de Batna est en cours d'exécution. Une fois les travaux terminés, une double voie sera construite au-dessus de cette couverture de sorte à atténuer la densité du trafic qui asphyxie le centre-ville ces dernières années du fait du développement du parc automobile.

CONSTANTINE

60 cas de violences faites aux femmes enregistrés depuis le début du mois en cours

Pas moins de 60 cas de violences faites aux femmes ont été enregistrés à Constantine depuis le début de ce mois de novembre, selon un bilan présenté jeudi au cours d'une journée d'étude sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Ce chiffre reflète une «hausse remarquable» de ce phénomène dans la mesure où le nombre des femmes victimes de violences n'a pas dépassé le seuil des 50 cas par mois depuis le début de l'année 2013, ont estimé les participants à cette journée d'étude, organisée à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Durant le mois d'octobre de la même

année, les services de la Sûreté de wilaya ont enregistré seize (16) cas de violences faites aux femmes, a-t-on précisé, affirmant que ce sont les problèmes familiaux qui demeurent à l'origine des comportements violents.

Durant le mois de Ramadhan dernier, les services de la médecine légale ont reçu 93 femmes victimes de violences, selon un rapport présenté au cours de cette rencontre organisée dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes.

Le lieutenant Tahar Mouina, officier de la Gendarmerie nationale, a axé son intervention sur «l'urgence de multiplier le travail de proximité pour permettre

une meilleure protection de cette frange de la société».

L'allègement des procédures administratives relatives à la prise en charge des femmes victimes de violences figure parmi les principales recommandations lues à l'issue de cette journée d'étude, à laquelle ont pris part des représentants des services de sécurité, des avocats et des universitaires ainsi que des femmes ayant subi des violences.

Les participants à cette journée, mettant l'accent sur la prolifération de la violence à l'égard des femmes, ont également fait part de l'importance du rôle du mouvement associatif dans la lutte contre ce phénomène.

ELLE EST LA 3^E VICTIME MORTE CETTE SEMAINE

Une vieille femme retrouvée mort asphyxiée au gaz carbone

K.N.A

Les services de la protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou viennent d'enregistrer un troisième décès suite à l'inhalation du gaz carbone. Avant-hier vendredi, c'était une vieille femme qui est mort dans son domicile situé au village Aït Saada dans la commune de Tademaït. La victime, âgée de 70 ans, a été retrouvée morte après avoir inhalé durant la nuit le gaz émanant de braises laissées dans le chauffage traditionnel au bois. Selon le même rapport des services de la protection ci-

vile, le mari de la victime a été sauvé de justesse. Transféré au CHU de Tizi-Ouzou, ses jours ne sont plus en danger.

En fait, la wilaya de Tizi-Ouzou est à son troisième accident domestique lié au chauffage en l'espace d'une semaine. Une semaine marquée par un grand froid. Dimanche passé, une explosion a fait cinq blessés dans une même famille à Larbaa Naït Iraten.

La déflagration émanant d'une bomboine de gaz butane a failli décimer toute la famille. Quelques jours auparavant, c'est un jeune commerçant qui a été retrouvé mort dans son local de bureau tabac à Timizart dans la daïra d'Ouaguenoun.

OUARGLA

35 quintaux de kif traité saisis depuis janvier dans la wilaya

Une quantité de 35,93 quintaux de kif traité et 1.448 comprimés de psychotropes ont été saisis par les services police, de janvier à fin octobre 2013, à travers la wilaya d'Ouargla, selon un bilan rendu public jeudi par la sûreté de wilaya.

Dans ces affaires, ont été impliquées 182 personnes, dont 158 ont été placées en détention préventive, 18 autres ont reçu une citation directe et 6 ont été libérées, selon la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogue, les services de la sûreté d'Ouargla ont démantelé, l'an dernier, plusieurs réseaux, incluant des éléments nationaux et étrangers, et ont saisi plus de 345 quintaux de drogue et 864 comprimés de psychotropes, a-t-on ajouté.

Concernant les autres types de criminalité, les mêmes services ont traité, de janvier à fin octobre de cette année, 2.590 affaires liées aux crimes contre les biens et les personnes, impliquant 1.892 individus, dont 495 ont été placés en détention préventive, 98 placés sous contrôle judiciaire, 1.221 appels en citation direct, et 78 autres libérés, selon la même source.

Le secteur de la sûreté nationale a par ailleurs été renforcé, dans la wilaya d'Ouargla, par plusieurs nouvelles structures. Parmi celles-ci, un projet, en phase d'étude technique, de réalisation d'une école régionale de la sûreté au niveau de la commune de Sidi Khouiled (15 km de Ouargla) sur une superficie de 4 hectares, ainsi que d'un projet de brigade de lutte contre l'immigration clandestine implantée dans la commune de Hassi Ben Abdallah, et un autre projet de réhabilitation d'un parc d'équipements au chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir.

La sûreté de wilaya réceptionnera, avant la fin de l'année 2013, une brigade de recherche et d'intervention (BRI), ainsi qu'un centre d'accueil, des structures culturelle et sportive, et un poste routier permanent, selon la même source.

SÉTIF Saisie à Salah-Bey de 15 quintaux de matières premières destinées à la contrefaçon de tabac



La sûreté de la daïra de Salah-Bey (sud de Sétif) ont procédé, ces dernières 24h, à la saisie de 15 quintaux de matières premières entrant dans la fabrication, dans des ateliers clandestins, de tabac à chiquer de contrefaçon, a indiqué jeudi un officier de la sûreté de wilaya.

Selon le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le lieutenant Abdelouahab Aïssani, cette saisie a été effectuée au cours d'un contrôle de routine au niveau d'un barrage de police.

La fouille d'un véhicule suspect en provenance de l'extrême sud de la wilaya de Sétif, devait permettre de découvrir la marchandise prohibée. L'enquête qui a déterminé la destination exacte de la marchandise, a été suivie par la présentation d'un dossier devant les autorités judiciaires compétentes, selon la même source.

APS

M'SILA

Saisie de 1000 comprimés de psychotropes et arrestation de deux trafiquants

Mouad B.

100 plaquettes, soient 1000 comprimés psychotropes ont été saisis par les forces de police du service de wilaya de M'Sila qui ont aussi procédé à l'arrestation de deux personnes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et les trafiquants de drogues et psychotropes, est intervenue suite à une action sur le terrain et une coordination sécuritaire entre les forces de police relevant du même service, ajoute le communiqué. Suite à une souricière tendue à un véhicule touristique, Golf séisme génération, et après vérification, les forces de police y ont découvert 1000 comprimés psychotropes et arrêté les deux personnes qui étaient à bord du véhicule.

Les deux mis en causes, S.K, 29 ans et A.M., 30 ans, ont été présentés au parquet de M'Sila et ont été placés sous mandat de dépôt.

TISSEMSILT

Sûreté de wilaya : concours national du quartier le plus propre

OULD SIDI AMAR

En application du plan d'action initié par le gouvernement et qui tend à préserver la propreté de l'environnement et le cadre de vie du citoyen, la direction générale de la sûreté nationale organise un concours national en collaboration avec le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement dans le souci de sensibiliser les autorités et les citoyens sur l'importance que revêt la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, donc, la sûreté de wilaya de Tissemsilt donne l'occasion à tous les quartiers et cités de la wilaya pour participer à ce concours afin choisir le meilleur et le plus propre quartier relevant de sa compétence et ce entre le 10 novembre et le 20 décembre et les prix seront décernés le 30 décembre 2013 aux 06 meilleurs quartiers qui répondent aux conditions requises après que la commission tranche sur la liste finale des quartiers à travers les 48 wilayas.

Cette opération comprendra également des actions de police avec les services concernés et ce du 24 au 30 novembre 2013 pour lutter contre toutes les atteintes à l'environnement, l'organisation de campagnes de sensibilisations avec la contribution de la direction de l'environnement et les responsables locaux du 10 novembre au 20 décembre 2013, la tenue des rencontres et visites au profit d'élèves et dispenser des cours ayant trait à la protection de l'environnement et ce au niveau des établissements scolaires et les sûretés urbaines et enfin l'organisation des opérations de police de grande envergure au niveau de la sûreté de wilaya et ses sûretés de daïras.

Les professeurs et les étudiants grelottent de froid

En effet, en cette période de l'année où le froid devient plus rigoureux et où les gens s'habillent doublent pour se protéger de ses "pincements". Les professeurs ainsi que les étudiants du centre universitaire de Tissemsilt grelottent de froid au niveau de certaines salles d'études (TD) ainsi que dans les amphithéâtres sont touchées par ces défaillances qui freinent la bonne volonté de tous, en cette période de plein hiver.

Le grand froid fait parler de lui malgré des équipements récents puisque le centre universitaire a ouvert ses portes il y a seulement cinq années. Ainsi, les étudiants de la résidence des 500 lits, n'arrivent plus à supporter les effets du froid glacial devant la défaillance des équipements de chauffage qui se détériorent faute de suivi et de maintenance. Selon les étudiants qui ont lancé un véritable SOS aux autorités locales par le biais de la radio locale et la presse écrite. Paradoxalement, les responsables du centre universitaire contestent la véracité des déclarations des étudiants dans la mesure où ils affirment que le chauffage existe. La question est de savoir que dans ce centre, qui se chauffe et qui ne se chauffe pas.

ALGER

12 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Il est 21 h passées, les patrouilles pédestres de la sûreté viennent de commencer leur service, huit heures d'affilée, de 21 h à 5 h, à la pointe.

A.Ferrag

Brahim, un policier, finit de dresser une contravention à un automobiliste lorsqu'il remarque que son collègue est, à quelques pas plus loin, entouré par trois individus en état d'ivresse. Il s'avère que les comparses sont les trois des repris de justice notoires et l'un d'eux est vendeur dans un bar.

Voyant son collègue menacé ; Brahim range son calepin dans sa poche et vole à son secours sans se poser de question. Les trois lascars prennent la fuite, l'agent les poursuit seul alors que son collègue, qui était menacé d'agression, reste sur place au lieu de l'accompagner. Une faute impardonnable : sa présence aux côtés de son collègue aurait évité le drame.

En effet, si l'arrivé dans une rue, les trois individus s'arrêtent et font face à l'agent. Il est seul, il sort son arme pour les tenir en respect et les dissuader de tenter une agression, mais eux savent que les agents sont dotés d'arme...sans munition !

Des armes vides, aussi inoffensives qu'un jouet en plastique. C'est là la grave erreur.

Dans agents en majorité désarmés faisant face à la faune nocturne d'agresseurs qui eux, sont toujours armés ! Des lors, les trois individus, assurés qu'ils sont, avancent sans peur vers l'agent. Mal leur péril ! Bachir a une balle dans son chargeur une balle de secours.

Il manœuvre son arme, logeant la balle dans la chambre à feu, ce qui fait comprendre à ses assaillants qu'il ne plaît pas, mais cela ne les dissuade pas pour autant ! L'un d'eux, le vendeur, tente de l'attaquer avant de se raviser. Entre-temps, l'agent tire un coup de feu de sommation, l'autre est atteint, mais il court encore et achève sa course au tournant d'une ruelle, où il s'écroule, touché mortellement.



De par la position où il se trouvait, l'agent croit que la balle n'a pas atteint de cible, d'autant que les fuyards ont disparu. Il rejoint son collègue et continue la ronde le plus calmement du monde. A son collègue qui a entendu le coup de feu, l'agent Brahim affirme qu'il a tiré dans l'air et que les agresseurs ont fui. Mais le coup de feu a été entendu par les locataires de l'immeuble et une femme a vu le policier tirer en direction des trois individus. L'alerte est donnée. Les éléments de permanence se déplacent sur les lieux, ils trouvent la victime gisant face contre terre, baignant dans une mare de sang. On revient sur les lieux et on passe le moindre recoin au peigne fin la douille est retrouvée, la calibre permet d'identifier l'arme : un 9 mm, celle en possession des agents de la sûreté. On interroge la patrouille, l'agent Brahim est interrogé.

Il raconte tout en détail et reconnaît avoir tiré une balle pour faire fuir ses assaillants. On lui apprend que sa balle a tué l'un des agresseurs, là, il sent le sol se dérober sous ses pieds. Il n'avait pas la moindre intention de tuer, mais il aurait dû au moins prévenir ses chefs, il ne l'a pas fait, grave

erreur ! Le jour du procès, le mois de novembre 2013, au tribunal d'Alger, les avocats de la partie civile n'ont pas ménagé la police ! Et puis, la présence de la balle dans le chargeur supposé vide, a pesé lourd contre l'agent, lequel a reconnu qu'il gardait cette balle pour sa sécurité. Un policier avec une arme vide ?

Comment de défendrait-il en cas d'agression contre sa personne ou contre un citoyen ?

Quoi qu'il en soit, les avocats ne se sont pas posé ces questions là, ils se sont acharnés sur l'agent, sur tous les agents de la sûreté.

Ce qui n'a pas manqué de saper leur moral ! Il y avait de quoi... Le juge a été ferme et impartial. Il n'a pas hésité à rejeter le témoignage d'un des agresseurs, passé à la barre : « Il n'a pas très longtemps, tu es passé ici pour nombre de délits, et aujourd'hui tu viens en qualité de témoin ? », lui rappela-t-il avant de lui ordonner de quitter la salle sans le ménager.

Malgré la brillante plaidoirie de la défense, l'agent Brahim a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle, en plus d'une forte amende, pour une balle trop dans le chargeur.

GHARDAÏA

Démantèlement d'un réseau international de trafic de cocaïne (gendarmerie)

Les éléments de la gendarmerie nationale ont réussi, après une enquête menée dans plusieurs villes du pays, à démanteler un réseau international de convoyeurs de cocaïne et d'héroïne, indique un communiqué de cette institution républicaine remis jeudi à l'APS.

Le réseau composé de sept personnes de nationalités sub-sahariennes, âgées entre 22 et 50 ans, a été découvert à la suite du renversement d'un bus de voyageurs effectuant la liaison Tamanrasset-M'sila dans un accident de circulation survenu près d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa) en octobre dernier, précise le document.

L'enquête diligentée par la gendarmerie sur les circonstances de l'accident, auprès des blessés à l'hôpital « Mohamed Chaâbani » d'El-Menea et, suite aux imageries médicales et l'alerte des médecins traitants, a permis de découvrir des boulettes de cocaïne enveloppées dans des capsules en plastique dans l'estomac des ressortissants sub-sahariens et convoyeurs de drogue appelés « Mules », selon la même source.

Quelque 143 capsules contenant un poids total de 2.800 grammes de cocaïne et 6 capsules d'héroïne d'un poids global de 111,6 grammes ont été extraites par voies naturelles en utilisant des produits provoquant une diarrhée, a-t-on fait savoir.

L'enquête a permis aux enquêteurs de la gendarmerie d'arrêter à Oran quatre autres membres du réseau chargés d'avaler la drogue dure en contrepartie d'une somme

d'argent, avant que le Franco-algérien n'écoule la marchandise au sud de l'Europe.

Les enquêteurs ont aussi saisi des produits traditionnels permettant de maintenir plus longtemps les capsules dans l'estomac ainsi que des produits permettant leur évacuation par voies naturelles, des documents de voyage falsifiés, des téléphones portables et une somme d'argent (300 euro).

Les membres du réseau, 04 Maliens dont une femme, deux Camerounais, un Ivoirien et un Franco-algérien, ont été présentés devant le procureur de la République près du pôle pénal régional d'Ouargla pour trafic transfrontalier de stupéfiants.

Par ailleurs, durant une fouille d'un bus de voyageurs reliant El-Menea à Ghardaïa, à la sortie d'El-Menea, les gendarmes ont intercepté un Ivoirien en possession d'une capsule en plastique contenant 51,8 grammes d'héroïne.

Durant sa garde à vue, les enquêteurs se sont rendus sur les lieux de fouille du bus où ils ont retrouvé deux capsules contenant 54,7 et 53,9 grammes de la même substance, avant que le convoyeur n'avoue avoir eu ces capsules à In-Guezzam (Tamanrasset) pour les transporter sur Alger contre une somme d'argent. L'enquête a permis l'arrestation à Alger d'une femme de nationalité nigériane et du convoyeur, qui ont été écroués.

APS

Le Sida continue à tuer en Algérie, car la maladie se fait dépister tardivement dans les Centres de dépistage, a déclaré jeudi à Alger, le chef de services des maladies infectieuses à l'hôpital El-Kettar d'Alger, le Professeur Abdelwahab Dif.

Le Sida "tue encore" en Algérie car la maladie se fait dépister "tardivement"

● Un programme national de dépistage du Sida pour les femmes enceintes

Le Sida qui ne tue presque plus dans les pays développés continue à causer des décès en Algérie, parce que le malade se présente aux centres de dépistage, une fois que son "immunité est au stade final" et que "les infections opportunités se soient développées", a déploré le Pr Dif sur les ondes de Chaîne III de la radio nationale.

Rappelant que le nombre des séropositifs recensés jusqu'en décembre 2011 a été de 3280 à l'échelle nationale, le spécialiste, également président du Comité national de lutte contre le Sida, a estimé à environ 2000 cas de décès à cause du Sida, depuis la découverte de cette maladie en Algérie en 1985.

Pour le Pr Dif, c'est la partie "invisible" de la maladie qui pose le plus de soucis, étant donné que ce sont des milliers de "potentiels porteurs du virus du Sida", ne présentant "aucun signe extérieur" de la maladie qui ne savent pas qu'ils le sont et qui sont susceptibles de contaminer autrui.

Il a insisté particulièrement sur l'aspect de l'éducation et de l'information afin d'éviter que la maladie n'évolue rapidement, lorsque le malade est déjà atteint et sur celui de la prévention pour mettre les "Personnes à risque" à l'abri du sida, dont la journée internationale de lutte est célébrée tous les 1er décembre.

LUTTE CONTRE LE SIDA:



L'ONU se réjouit des progrès obtenus dans l'éradication de cette pandémie

L'ONU s'est réjouie des progrès obtenus dans l'éradication du VIH-Sida, soulignant qu'il était pour la première fois possible d'envisager la fin d'une épidémie qui a profondément dévasté le monde, rapportent vendredi des médias.

«Pour la toute première fois, nous pouvons dire que nous commençons à contrôler l'épidémie et que ce n'est plus elle qui nous contrôle», a déclaré le directeur de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, qui coïncide avec le 1er décembre.

Selon le secrétaire général adjoint des Nations unies,

«peu nombreux étaient ceux qui ont cru que nous réussirions à enregistrer les progrès que nous constatons aujourd'hui». «Ces progrès sont évidents au niveau des avancées scientifiques, d'un leadership visionnaire et de la programmation», a-t-il expliqué, relevant que «c'est une tâche compliquée d'imaginer à quoi la fin du sida pourrait ressembler».

Pour M. Sidibé, la fin du sida signifiera «zéro nouvelle infection au VIH, zéro décès lié au sida et la possibilité pour tous de vivre avec dignité et sans peur de la discrimination».

Ainsi, le directeur exécutif a rappelé la création d'une

commission chargée d'apporter des réponses à cette question, dans le cadre d'un partenariat entre l'ONUSIDA et la revue médicale britannique The Lancet.

«Le déni et le recul de la vigilance» existent toujours et font planer la menace de perdre encore une génération, a-t-il averti.

«Le monde est prêt pour mettre fin au sida et si nous restons fidèles à notre vision, nous nous souviendrons de ce jour comme de celui où les rêves de toute une vie ont commencé à devenir réalité», a-t-il conclu. D'après les chiffres publiés en septembre, 2,3 millions de nouvelles infections au VIH-Sida ont été en-

registrées en 2012 sur un total de 35 millions de cas de maladie dans le monde, soit une baisse de 33% par rapport à 2001.

Les nouvelles infections sont en hausse de 13% en Europe de l'Est et en Asie centrale depuis 2006 alors qu'elles ont doublé depuis 2001 dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Pour l'ONUSIDA, il est essentiel de renforcer les efforts de prévention de la maladie et d'amélioration de l'accès au traitement dans cette région, particulièrement en faveur des populations à risque et des consommateurs de drogue.

Le comité national de lutte contre le sida non encore installé

Le comité national de lutte contre le sida, créé en 2012, n'est pas encore installé, a indiqué jeudi à Alger son président, le Pr Abdelwahab Dif, qui a fait état, en outre, de la carence en réactifs qui affecte parfois certains centres de dépistage.

Le comité national de lutte contre le sida, créé en 2012, n'a encore pas été installé et les représentants des ministères concernés devant y faire partie n'ont toujours pas été désignés, a déploré le Pr Dif, chef de services des maladies infectieuses à l'hôpital El-Kettar d'Alger, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale.

Cette instance censée prendre en charge la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre cette maladie, qui représente une des préoccupations de santé publique et qui évolue de manière "préoccupante" en Algérie, est appelée à se réunir deux fois par an en vue de tracer un programme d'actions à mener à court terme à l'échelle nationale en vue d'endiguer la propagation de cette pathologie, a précisé l'invité de la radio. Or, regrette-t-il, ce comité "ne dispose même pas de budget, de siège, et de moyens de communication alors qu'il était censé être représentatif à l'échelle nationale à travers des comités de wilaya".

Sur le plan de la prise en charge des malades, le Pr Dif a fait état d'un manque de réactifs, traitement essentiel pour les séropositifs, et qui affecte parfois les centres de soins, au nombre de 9 et répartis dans les principaux pôles régionaux du pays.

«C'est un problème qui est relativement réglé mais que l'on a eu à affronter en étant contraints de recourir à d'autres traitements» pour continuer de soigner le malade, reconnaît le Pr Dif qui appelle les autorités en charge de la santé à rendre disponibles "de manière permanente" les réactifs.

Il a fait savoir, par ailleurs, que ces centres spécialisés sont "inégalement" pourvus en moyens matériels et humains. Ainsi, le centre régional de Tamanrasset, qui devait devenir un centre de recherche sur le Sida, n'a pu avoir cette vocation en raison de son éloignement géographique qui le pénalise en matière de personnel spécialisé et en moyens adéquats. Le spécialiste a rappelé que 64 unités de dépistage, dont ceux relevant des 9 centres régionaux, sont mis à la disposition des citoyens de manière "anonyme" et "gratuite" à l'échelle nationale.

Celui relevant de l'hôpital d'El-Kettar demeure "le plus important" dans la mesure où il prend en charge environ 50 % des malades de l'ensemble du territoire national. En 2012, il a eu à traiter 74 séropositifs et effectué entre 50 et 90 dépistage par jour, informe l'intervenant.

Relevant que le coût de la prise en charge des malades du sida s'élève pour l'Etat à 500.000 DA par an et par individu, le Pr Dif a indiqué que la seule structure d'El-Kettar a dépensé pas moins de 190 millions DA en 2012 pour le traitement des personnes suivies dans ses services, ajoutant qu'un seul test inter-viral revient à 100.000 DA. Il a enfin insisté sur la nécessité d'avoir une politique de lutte contre la maladie s'étalant sur 20 à 30 ans, axée notamment, sur la prévention.

DIABÈTE: la plupart des médecins s'intéressent aux soins et négligent l'aspect préventif

La plupart des médecins accordent beaucoup d'importance aux soins mais négligent l'aspect préventif, a estimé jeudi à Alger Fethi Benachenhou, praticien de santé de proximité.

Lors d'une journée de sensibilisation à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le diabète (28 novembre), M. Benachenhou a appelé à promouvoir le rôle de la prévention sans toutefois négliger l'aspect des soins.

Il a plaidé à cette occasion pour le renforcement de la prévention contre les maladies chroniques, dont le diabète, insistant sur la sensibilisation du citoyen sur les facteurs de risque notamment le régime alimentaire, la pratique du sport et

les autres causes liées au stress de la vie moderne. M. Benachenhou a déploré la non application des recommandations issues des congrès et des séminaires portant sur les aspects préventifs, notamment celles relatives à la pratique du sport en milieu scolaire. De son côté, le président de l'association d'aides aux hypertendus, Kheireddine Mekhbi a indiqué que l'hypertension artérielle touchait 35% de la population en Algérie déplorant le fait que le taux de prévalence ne soit pas maîtrisé.

Il a appelé à cet effet la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à assurer le remboursement du tensiomètre pour permettre aux patients de suivre eux-

mêmes l'évolution de la maladie. M. Mekhbi a tiré la sonnette d'alarme quant à la prévalence de l'hypertension artérielle chez le sujet jeune, due, a-t-il dit, à la restauration rapide, riche en sucre et en matières grasses.

Il a appelé dans ce sens au renforcement de la prévention chez les enfants pour les prévenir contre ces maladies qui coûtent cher au Trésor public.

Pour sa part, la présidente d'aides aux personnes atteintes d'hypertension artérielle de Birkhadem, Bahdja Chezali, a évoqué le travail de sensibilisation qu'elle effectue notamment en milieu scolaire.

APS

SURPOIDS

Un tiers des enfants mange devant un écran

Télévision, ordinateur, Smartphone, qu'importe. Les enfants sont tout sauf concentrés sur ce qu'ils mangent, selon une étude du Syndicat français des aliments de l'enfance.

Absorbés par les images qu'ils ont devant les yeux, les enfants de moins de trois ans ne font pas attention à ce qu'ils mangent et augmentent les quantités avalées. Le Syndicat français des aliments de l'enfance (SFAE), qui publie l'étude Nutri-Bébé SFAE 2013, s'inquiète de cette banalisation des écrans chez les petits pendant les repas. "15% des bébés de quinze jours à trois mois mangent déjà devant une distraction", indique l'enquête réalisée sur la base de données TNS Sofres auprès de 1 188 mères d'enfants ayant entre 15 jours et 3 ans. En tout 29% des enfants de 0 à 3 ans mangent devant un écran.

Ce phénomène en augmentation a des répercussions sur le rapport qu'il entretient avec la nourriture mais aussi sur la communication familiale. "Face à ces technologies, l'enfant appuie sur un bouton ou une icône, il a une réponse immédiate, il n'apprend ni à se concentrer ni à gérer sa frustration. Cela a des conséquences sur son alimentation : l'enfant n'analyse pas ses perceptions (goût, odeur, toucher...), il supporte mal l'attente", analyse l'étude.

Pour le pédiatre Alain Bocquet responsable du groupe nutrition de l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire) interrogé par l'étude, le risque de surconsommation alimentaire est réel

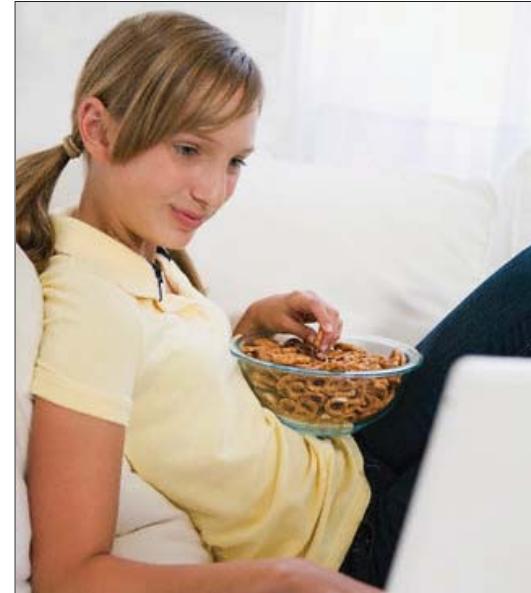
pour l'enfant. "Un enfant qui mange devant la télévision consomme une ration calorique plus importante, avale machinalement sans savourer son repas, sans se rendre compte des quantités absorbées", commente-t-il.

Côté communication, l'enquête souligne que "le repas se déroule sans communication, sans partage et sans échange", à contre-courant de ce qui est recommandé par les nutritionnistes et spécialistes de l'enfance.

Les mères trop laxistes face au refus alimentaire

Un autre comportement susceptible d'être amélioré et pointé par l'étude concerne les mamans confrontées au refus alimentaire de leurs bébés. Près de la moitié des mamans n'insiste pas quand l'enfant refuse un aliment, alors qu'il est actuellement bien démontré qu'il faut persévérer en proposant de nouvelles fois (8 fois en moyenne), l'aliment refusé "dans le calme" jusqu'à ce qu'il soit accepté.

Ce refus des aliments nouveaux, appelé néophobie alimentaire, est commun chez les enfants, mais il semble un peu moins présent chez les bébés allaités. Ceux-ci semblent moins refuser la viande, le poisson, les œufs et les fruits, constate l'enquête.



La sédentarité tue doucement mais sûrement

Surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires, cancer : rester assis devant notre ordinateur et réduire progressivement nos efforts physiques nous expose à de nombreuses maladies et peut même se révéler mortel. De nombreuses études l'ont rappelé ces dernières années : marcher et bouger est non seulement bon pour la santé, mais c'est avant tout un geste de survie. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10e cause de mortalité dans le monde. Or, hommes et

femmes confondus, 42 % de la population active passe en moyenne chaque jour 4 heures assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison) et 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision.

Comme l'explique le Dr François Carré, cardiologue et médecin du sport, la sédentarité a un effet pernicieux et nous expose à de nombreuses maladies (diabète, surpoids, troubles musculo-squelettiques, cancer) qui peuvent se révéler mortelles. Et le médecin de rappeler combien la marche

peut être bénéfique pour la santé. Marcher au moins une heure par jour diminue de 14 % le risque de cancer du sein chez les femmes. Marcher le soir fait baisser la glycémie et réduit les risques de souffrir de diabète. Mais pour profiter des bienfaits santé de la marche et lutter contre les méfaits de la sédentarité, il faut mieux apprendre à avancer d'un pas rapide (non, flâner en faisant du lèche-vitrines, ce n'est pas du sport !) et se fixer l'objectif d'au moins 10000 pas par jour, la recommandation de

l'Organisation mondiale de la santé. Or, une enquête récente menée par un assureur, montre que 80 % des 18-64 ans n'atteignent pas cet objectif et que 50 % des seniors font même moins de 5 000 pas par jour.

Envie de vous y mettre ? Si vous avez la chance d'habiter près du littoral, découvrez donc le longe-côtes, sinon à vous les bienfaits de la marche nordique ! Sinon, Rendez-vous sur Vital Mouv', le site de coaching qui va vous donner envie de faire du sport dans votre salon !

CANCER DU SEIN : TROP DE MATIÈRES GRASSES PENDANT LA PUBERTÉ AUGMENTE LES RISQUES

Des chercheurs américains ont mené une étude sur des souris prouvant qu'une alimentation trop riche en graisses en pleine puberté contribue au développement rapide des cancers du sein. La prise de poids par contre n'aurait aucune influence.

Consommer une alimentation riche en matières grasses à la puberté pourrait accélérer le développement du cancer du sein et augmenter les risques d'autres types de cancers qui se développent habituellement chez les jeunes adultes. En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent, avec environ 52 500 nouveaux cas estimés en 2010, soit plus d'un tiers (34%) de l'ensemble des nouveaux cas de cancers féminins, selon les données de l'Institut de la santé (Inserm).

Une étude menée par les chercheurs américains du programme sur le cancer du sein et l'environnement à la Michigan State University et publiée par la revue *Breast cancer research* indique que ce type d'alimentation provoque des change-



ments dans les seins avant même que les tumeurs apparaissent. Concrètement, les matières grasses perturbent la croissance et augmentent les modifications cellulaires des cellules immunitaires.

Une mesure de précaution

Alors que ces changements interviennent pendant la puberté, ils persistent à l'âge adulte et peuvent causer un développement rapide de lésions précancéreuses qui peuvent conduire au cancer du sein. Pour mener cette étude, le professeur de physiologie Sandra Haslam et son équipe ont nourri un premier groupe de souris en pleine puberté avec un régime faible en gras (12% de leur apport calorique quotidien) et un second groupe avec un régime riche en graisses (60% de leur apport). Ils les ont ensuite exposées à des agents cancérogènes qui produisent des tumeurs. Trois à quatre semaines après le début de l'étude, les souris nourries avec un régime

riche en graisses présentaient des gènes inflammatoires et une hausse des facteurs de croissance dans leurs glandes mammaires. Dix semaines après le début de l'étude, les tumeurs en développement chez ce groupe de souris étaient nettement plus importantes que chez le second groupe.

Les souris de l'étude n'ayant pas pris beaucoup de poids, les chercheurs ont conclu que le facteur de risque dans l'alimentation est la graisse, pas la prise de poids en soi. "Bien que ces travaux indiquent que les dommages causés pendant la puberté pourraient être réversibles en adoptant une alimentation faible en graisses, Sandra Haslam et son équipe recommandent de façon générale d'éviter une alimentation riche en graisses animales saturées par mesure de précaution", conclut le site du Whole foods magazine.

di 30 Novembre 2013

Pour maigrir, montez le chauffage !

L'hiver, la saison de la minceur ? Oui, d'après une nouvelle étude scientifique écossaise qui révèle que, pour rester mince, il suffirait de monter le chauffage. Une nouvelle pas très écolo mais qui va à l'encontre de l'idée que nous brûlons davantage de calories lorsqu'il fait froid.

Monter le chauffage et vivre dans un environnement aux températures élevées permettrait de rester mince. Une étude de l'Université de Stirling (Ecosse) révèle en effet qu'il existe un lien entre températures élevées et indice de masse corporel (IMC) bas. Des résultats qui contredisent l'idée souvent véhiculée que c'est le froid qui maintient maigre. En effet, au cours des dernières années, les scientifiques suggéraient plutôt que les températures intérieures plus chaudes étaient un facteur majeur contribuant à la hausse du niveau d'obésité aux États-Unis, Canada, Royaume-Uni et en Europe. Le Dr Michael Daly co-auteur de l'étude, et spécialiste du comportement explique : «nous avons décidé d'enquêter sur les allégations scientifiques selon lesquelles les températures intérieures plus fraîches nous aide à maintenir un poids santé en poussant notre corps à dépenser plus d'énergie par des frissons et générer de la chaleur à travers les tissus.» Un lien entre températures et poids

Le Dr Daly a expliqué au quotidien britannique, le DailyMail: «pour cette étude, nous avons étudié 100 000 adultes de plus 13 ans. Nous avons comparé les niveaux d'IMC des personnes et la température ambiante chez eux. Nous avons trouvé des niveaux de poids plus bas chez les personnes vivant dans les maisons chauffées à plus 23 degrés, le cas de 15.000 des ménages étudiés.»

L'auteur de l'étude rappelle qu'«une température ambiante confortable se situe entre 20,3 à 23 degrés, un niveau où nous nous sentons à l'aise dans nos vêtements et nous n'avons ni chaud ni froid. À des températures supérieures, nous dépensons plus d'énergie (on passe moins de temps à cocooner sous la couette !) et notre appétit étant diminué, nous mangeons moins.»

«Comme nous avons pris en compte d'autres facteurs tels que la consommation excessive de calories et les faibles niveaux d'activité physique», explique le Dr Daly, «notre étude suggère bien que le surpoids peut être lié à des températures trop basses et que le niveau d'obésité pourrait augmenter si la population continue à vivre dans des environnements sous chauffés.»

Cette étude a été publiée dans la revue scientifique internationale Obesity.

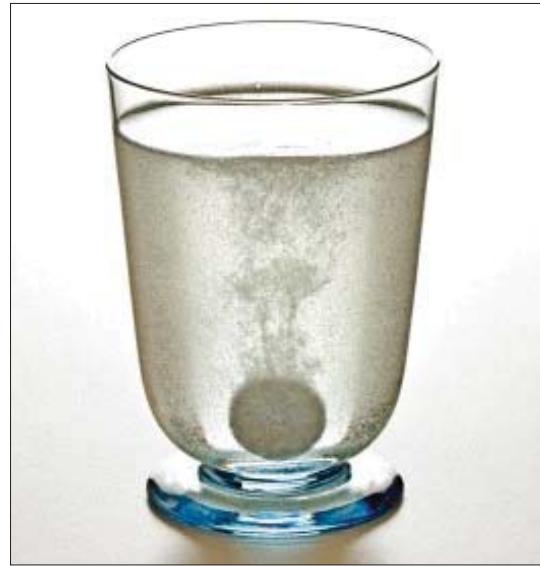
Les médicaments effervescents sont-ils mauvais pour la santé ?

Les chercheurs britanniques tirent la sonnette d'alarme : les médicaments anti-douleur effervescents seraient beaucoup trop riches en sodium. En prendre trop souvent, pour soulager des douleurs chroniques, pourrait causer un risque pour la santé.

Dans les recommandations d'utilisation des médicaments, il est souvent indiqué que les personnes qui suivent un régime pauvre en sel doivent prendre en compte la quantité de sodium incluse dans ces médicaments. Mais selon le Dr Gareth Beavers, de la Fédération de lutte contre l'hypertension artérielle de Grande-Bretagne, ces recommandations sont rarement prises en compte par les patients lorsqu'ils achètent des médicaments sans ordonnance, sans le conseil du médecin. Or, de nombreux médicaments effervescents ou solubles dans l'eau (parmi lesquels l'aspirine, le paracétamol, ou les suppléments vitaminés, tous vendus sans ordonnance) contiennent du bicarbonate de soude pour les aider à se dissoudre. Et le bicarbonate est un dérivé du sodium.

«Les patients qui prennent régulièrement ces médicaments effervescents multiplient par 5 le risque d'avoir une crise cardiaque ou un AVC. Ils sont également sept fois plus susceptibles de souffrir d'hypertension» souligne le Dr Jacob George, de l'Université de Dundee, qui vient de publier une étude sur le sujet dans le British Medical Journal <http://www.bmjjournals.org/content/347/bmj.f6954> après avoir suivi 1,2 million de patients pendant plus de 7 ans. «En résumé, les malades qui prennent ces médicaments effervescents régulièrement ont 28% de risques en plus de décéder prématurément» affirme-t-il.

L'étude du Dr George montre le taux de sodium de certains médicaments courants (antidouleurs ou vitamines) varient de 3 mg à 18 mg par comprimé, soit environ 1/5e d'une petite cuillère ! Ainsi, rien qu'en prenant la dose quotidienne recommandée de certains médicaments, les patients peuvent dépasser les apports journaliers recommandés en sel.



Manger trop de sel peut provoquer des cancers

Une étude montre que la bactérie responsable de maladies graves au niveau gastrique serait stimulée par un régime trop riche en sel.

Une étude publiée dans la revue médicale Infection and Immunity prouve qu'une alimentation trop riche en sel renforce l'action de la bactérie Helicobacter pylori, présente chez la moitié de la population mondiale. Si cette bactérie reste à l'état dormant chez de nombreuses personnes, elle serait directement impliquée dans la formation de cancers et dans des maladies gastriques graves tels des ulcères, des infections gastriques ou encore, des gastrites chroniques. Afin de vérifier les précédentes études épidémiologiques mettant en relation une alimentation trop salée avec les maladies gastriques, les

chercheurs ont infecté des gerbilles de Mongolie, une sorte de rongeur, avec une souche virulente d'Helicobacter pylori. Ils les ont ensuite séparés en deux groupes : l'un a reçu une alimentation normale, l'autre un régime riche en sel. Au bout de quatre mois, les chercheurs ont sacrifié les animaux et analysé leurs tissus gastriques. Le groupe de gerbilles qui avait mangé plus salé a développé un cancer. Parmi les autres, uniquement la moitié était malade.

Les auteurs de cette étude se sont ensuite demandés si un ou plusieurs facteurs de virulence étaient modifiés en présence du sel. Grâce à leurs recherches, ils ont compris que la synthèse de la protéine oncogénique en question est stimulée par ce type d'alimentation.



Pour maigrir, montez le chauffage !

L'hiver, la saison de la minceur ? Oui, d'après une nouvelle étude scientifique écossaise qui révèle que, pour rester mince, il suffirait de monter le chauffage. Une nouvelle pas très écolo mais qui va à l'encontre de l'idée que nous brûlons davantage de calories lorsqu'il fait froid.

Monter le chauffage et vivre dans un environnement aux températures élevées permettrait de rester mince. Une étude de l'Université de Stirling (Ecosse) révèle en effet qu'il existe un lien entre températures élevées et indice de masse corporel (IMC) bas. Des résultats qui contredisent l'idée souvent véhiculée que c'est le froid qui maintient maigre. En effet, au cours des dernières années, les scientifiques suggéraient plutôt que les températures intérieures plus chaudes étaient un facteur majeur contribuant à la hausse du niveau d'obésité aux États-Unis,

Canada, Royaume-Uni et en Europe. Le Dr Michael Daly co-auteur de l'étude, et spécialiste du comportement explique : «nous avons décidé d'enquêter sur les allégations scientifiques selon lesquelles les températures intérieures plus fraîches nous aide à maintenir un poids santé en poussant notre corps à dépenser plus d'énergie par des frissons et générer de la chaleur à travers les tissus.»

Le Dr Daly a expliqué au quotidien britannique, le DailyMail: «pour cette étude, nous avons étudié 100 000 adultes de plus 13 ans. Nous avons comparé les niveaux d'IMC des personnes et la température ambiante chez eux. Nous avons trouvé des niveaux de poids plus bas chez les personnes vivant dans les maisons chauffées à plus 23 degrés, le cas de 15.000 des ménages étudiés.» L'auteur de l'étude rappelle qu'«une tem-

pérature ambiante confortable se situe entre 20,3 à 23 degrés, un niveau où nous nous sentons à l'aise dans nos vêtements et nous n'avons ni chaud ni froid.

À des températures supérieures, nous dépensons plus d'énergie (on passe moins de temps à cocooner sous la couette !) et notre appétit étant diminué, nous mangeons moins.

«Comme nous avons pris en compte d'autres facteurs tels que la consommation excessive de calories et les faibles niveaux d'activité physique», explique le Dr Daly, «notre étude suggère bien que le surpoids peut être lié à des températures trop basses et que le niveau d'obésité pourrait augmenter si la population continue à vivre dans des environnements sous chauffés.» Cette étude a été publiée dans la revue scientifique internationale Obesity.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire

VI- Annexes

Dans la commune mixte de Cassaigne

Au douar Achaacha, Belarbi Larbi, fils de l'agha moulay continue ses provocations (Article paru dans la République algérienne du 7 mai 1948).

« Belarbi Larbi, fils de l'agha du douar Achaacha et candidat à la succession paternelle, fait preuve d'un zèle excessif, sans doute pour se faire valoir auprès de son maître, l'adjudant-administrateur Choiral.

« Assurant illégalement des fonctions qui ne sont pas les siennes, il est de bonne heure au marché du douar, y fait confisquer toutes les matraques aux gens dont la tête ne lui revient pas, leur fait dresser des procès-verbaux, à seule fin « de leur montrer qu'il est le maître dans le douar ». Mieux, il pousse le cynisme jusqu'à faire saisir leur couteaux à certains bouchers patentés, les empêchant ainsi d'exercer leur métier.

« Il ne cesse de menacer d'emprisonnement qui bon lui semble, et laisse entendre « qu'il préparerait un complot contre tous ceux qui n'ont pas voté selon les ordres de son père ». Il provoque aussi des néfras au marché, pour se donner un moyen d'intervenir et de faire arrêter tous nos militaires.

« Le coup du marché noir à pleinement réussi, si l'on se souvient.

« Chose bien plus grave, ce jeune blanc-bec se permet de pénétrer dans les foyers musulmans en l'absence des hommes ; juridiquement, cela s'appelle une violation de domicile. « Tout cela sous le regard... plus torve que jamais de « Mossieu Choiral » ! » « Il attend l'autorité pour ramener à la maison cet individu qui devient un danger public. Comment MM. Morizot et Choiral affirment la présence française

La commune mixte de Cassaigne vit dans la terreur

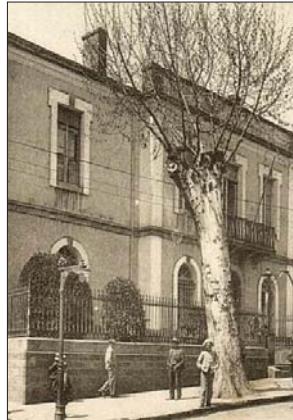
(Article paru dans La République algérienne du 4 mars 1949)

la commune mixte de Cassaigne est dévenue une sorte de forteresse dans de pays, où l'arbitraire le plus scandaleux, la violence et l'agression sont rois. Un administrateur en chef neurosténique et jaunissant doublé d'un adjoint au regard torve y font la loi, cravache en main, revolver en bandoulière.

Une nuée de chauches et de cavaliers rampent à leurs pieds, prêts à exécuter les besognes les plus viles où, quand ils ne suffisent pas, le cuisinier- une espèce de Maître-Jacques local- est appelé à la rescoussse.

Sans doute même, lorsque son maître l'appelle, ceint-il, avant d'enregistrer ses ordres, le vêtement de circonstance ! En tous cas, les uns et les autres, assurés de l'impunité, encouragés, font régner la terreur dans le paisible village de Cassaigne, agressant l'interprète judiciaire, injuriant grossièrement l'Aoun, sans compter les coups de cravache dont ils caressent à l'occasion (c'est-à-dire souvent) les flancs de nos malheureux coreligionnaires. Après l'interprète Khalidi agressé en plein jour par le cuisinier de l'administrateur, voilà que notre ami Zitouni Mohamed est à son tour l'objet de provocations permanentes de la part des administrateurs de la commune mixte de Cassaigne.

La raison est bien simple : Zitouni est un excellent militant U.D.M.A. qui jouit de l'estime unanime de la population. C'est là son tort, car MM. Morizot et Choiral- deux mousquetaires d'opérette- n'aiment pas l'U.D.M.A. Ils l'aiment d'autant moins qu'il y a à peine dix mois, le 4 et le 11 avril elle leur faisait subir une défaite des plus cuisantes.



Les forces de gendarmerie de Mostaganem et d'ailleurs, les coups de feu tirés par la troupe aux Achaâchas, l'urne de Lapasset subtilisé, les menaces des caïds et de certains colons, le cuisinier de M. Morizot, ni le regard torve de Choiral n'avaient réussi à donner la majorité à leur poulain. Les résultats sont là : Battus au premier tour, ces messieurs tremblent un instant pour leur... biffet. « ...un régime de fer fut instauré dans la commune tout entière. La terreur régna en maîtresse. Et comme ne suffit point, on se tourna contre tous ceux qui, de près ou de loin, avaient désapprouvé de telle méthode. Contre ceux même qui n'avaient rien désapprouvé du tout !

Le personnel de la Justice de paix, seul, continuait à refuser de se plier à l'arbitraire. Deux de ses membres furent frappés. Zitouni est depuis peu l'objet d'une mesure de suspension pour une durée de six mois.

« ...Mais il est un fait sur lequel nous nous appesantissons : c'est celui qui concerne la commune mixte tout entière. Deux tyrans y font régner la terreur. Le tribunal de simple police fonctionne à plein rendement, faute d'autres juridictions répressives, M. Morizot y créera volontiers une cour d'assises, si on le laissait faire. Choiral y est à la fois juge et partie. Il dresse des procès-verbaux, frappe, emprisonne les gens et, à l'audience, de son siège de ministère public, demande le maximum au nom de la société.

« ...Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que Choiral vient de se livrer à de nouvelles provocations sur la personne Zitouni. De nombreux témoins nous ont écrit pour nous faire part de leur indignation. Aussitôt prévenus, nos camarades de l'Assemblée algérienne, Francis, Benkhellil et Boutaréne ont demandé audience à M. le secrétaire Général du Gouvernement Général pour l'entretenir de ces méthodes. Nous reviendrons d'ailleurs sur tout cela la semaine prochaine.

Ahmed Cherif

La terreur regne dans la commune mixte de Cassaigne

Une nouvelle agression à l'actif des administrateurs Morizot et Choiral

La haute administration continuera-t-elle à rester indifférente ?

(Article paru dans La République algérienne du 18 mars 1949)

Dans notre numéro 166, nous avons dénoncé le régime de terreur et de contrainte que font peser sur la paisible commune mixte de Cassaigne les deux administrateurs : MM. Morizot et Choiral. Ce dernier, en par-

ticulier, ne néglige aucune occasion de se lier à de grossières provocations dont le but, dit-il, est de provoquer des troubles susceptibles de permettre une répression.

Une délégation menée par le docteur Francis et composée des délégués U.D.M.A. à l'Assemblée Algérienne, a saisi le secrétaire général du gouvernement général de nos protestations, le lendemain même. Des promesses de sanctions sévères nous ont été données. Rien n'a été fait. Pas la moindre circulaire n'a été adressée aux intéressés.

Et quelques jours après la parution de l'article en question, M. Choiral se livrait à une autre provocation dont les conséquences risquent de provoquer de graves remous dans la commune mixte.

Un de nos camarades, M. Charif Abdelkader, secrétaire de la section des Achaâcha, a été agressé par des agents de MM. Choiral et Morizot, au marché de Lapasset. Charif, très sérieusement blessé, a dû être aussitôt transporté à l'hôpital de Mostaganem où son état a été jugé des plus graves. Une plainte a été aussitôt déposée près le Parquet de Mostaganem.

Avaisés télégraphiquement, nos camarades, Ferhat Abbas et Ahmed Boumedjel, conseillers de l'Union Française, ont aussitôt saisi M. le Gouverneur Général par le télégramme que nous reproduisons ci-dessous.

Nous voulons espérer que cette fois-ci, l'administration se décidera à agir. Il y va de la sécurité de toute une commune mixte. Une des plus vaste de l'Algérie.

Il est indispensable que des sanctions exemplaires interviennent le plus tôt possible. M. Choiral et son supérieur l'administrateur Morizot ne craignent pas de se vanter que la campagne électorale va leur fournir un prétexte de se venger sur la population musulmane, de tous les articles que « La République algérienne » a fait paraître à leur sujet.

En tous cas, nous tenons à dégager la responsabilité de l'U.D.M.A. de tous les troubles qu'administre Choiral. Nous demandons que les deux administrateurs n'aient pas été déplacés, sans préjudice d'autres sanctions.

Mais que penser de la carence dont fait preuve en la circonstance le gouvernement général ?

Telegramme Gouverneur général — Alger

Avons honneur vous signaler nouvelles provocations administrateurs Morizot et Choiral commune mixte Cassaigne. Notre ami Charif Abdelkader agressé par agents administrateurs. Gravement blessé, transporté urgence hôpital Mostaganem. Vous demandons enquête urgente et sanction. Morizot et Choiral ont intention provoquer troubles graves cours campagne électorale. Respect.

Ferhat Abbas- Boumedjel- Conseillers de l'Union Française

Le scandale de Cassaigne

(Extrait d'un article paru dans La République algérienne du 25 mars 1949)

Evidemment tout est relatif ; aussi, nous demandons que l'administration dépêche un inspecteur des finances, et nous verrions alors par quoi se solde l'entretien de la seule personne de M. Morizot, administrateur de la commune mixte à Cassaigne. Car, ce proconsul, en mal de grandeur, a des démons qu'il faudrait peut-être limiter comme au lion de la Fable, et certaines fantaisies qu'il

conviendrait aussi de mettre simplement au violon.

Dès son arrivée dans cette commune, l'Excellence a souri de pitié pour les goûts trop simples de son prédécesseur, M. Luce-Catinot, un fonctionnaire français qui a du tact et de la retenue. Il s'est alors, sans contrôle aucun, livré aux dilapidations les plus manifestes qui ont dépassé toutes les bornes et toutes les limites.

Il a fait démolir, sans pitié, et construire sans souci, il a fait un nouveau tracé de ses Champs-Elysées, avec tout ce que cette folie des grandeurs comporte : abattage d'arbres vigoureux, innocentes victimes d'un homme d'un autre âge qui reflétait à sa belle saison. Plantations nouvelles, marquées au sceau de la fantaisie qui les a conçues ; installation de ruchers, achat de mobilier et quantité d'autres choses dont l'énumération déborderait le cadre d'un article de journal.

Le tout ? Aux frais de la princesse !

Un service à café aurait coûté à lui seul, pour les fines lèvres de l'Excellence, la bataille de 60.000 francs au prix très avantageux de 1947. Et c'est la collectivité, c'est la commune qui paie.

Pour le service personnel de M. l'administrateur Morizot, et de Madame, à laquelle il ne manque que Malmaison, la commune de Cassaigne paie cinq hommes : deux valets de chambres, un cuisinier, un chauffeur et un jardinier. En outre, deux automobiles, en Etat-Major qui parade en garde républicaine.

Le tout ? Aux frais de la princesse !

Nos lecteurs ont suivi la campagne que nous menons et continuons à mener contre les deux administrateurs-terroristes Morizot et Choiral. Une véritable atmosphère de panique avait été soigneusement entretenue pendant toute la durée de la campagne. La famille Belhamiti, matraques en mains, terrorisait littéralement la région avec l'encouragement et l'appui même de l'administrateur- adjoint Choiral. Nos camarades qui se sont présentés aux différents marchés, ont été l'objet d'agressions sous les yeux mêmes de Choiral. Comme par hasard, dès que des protagonistes de l'UDMA apparaissaient dans un lieu, les gendarmes s'empressaient de disparaître pour n'avoir pas à intervenir ! Aux marchés des Achaâcha, l'agha Belarbi et son fils Larbi, à la tête d'une véritable horde se précipitèrent sur nos camarades et l'un d'eux, le jeune Benouissa Abdelkader fut gravement blessé à la tête. Un autre, qui a demandé protection aux gendarmes, avant que ceux-ci ne se retirent, faillit se faire dresser procès-verbal !

Le candidat de l'U.D.M.A., notre camarade Zitouni, était soumis à une filature des plus sévères. Son domicile, à Cassaigne, était surveillé nuit et jour par des cavaliers de la commune mixte. Il ne pouvait faire un pas sans se voir entouré de provocateurs armés de matraques. Personne ne pouvait lui adresser la parole sans être aussitôt abordé, soit par Choiral lui-même, soit par des cavaliers de la commune qui prenaient son nom. Quelques instants après, il était convoqué à la commune mixte où on se livrait sur lui à de véritables voies de fait.

Le jour du scrutin, à peine 25 pour cent des électeurs se présentèrent aux bureaux de vote de la commune mixte. L'administrateur Morizot qui avait lui-même tenu un meeting deux jours auparavant, au douar Tazgait, n'en revenait pas. Sa cervelle d'oiseau ne pouvait évidemment comprendre les raisons qui avaient poussé les électeurs à rester chez eux. « Qu'à cela ne tienne, dit-il nous remplirons les urnes ». ce qui fut fait !

A suivre

SAHARA-OCCIDENTAL

Le président Abdelaziz : le peuple sahraoui est «déterminé à arracher la victoire»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a affirmé jeudi au camp de réfugiés Boudjedour que le peuple sahraoui «est déterminé à arracher la victoire et à renforcer sa résistance pacifique jusqu'au recouvrement de sa souveraineté sur son territoire national».

Dans une allocution à l'occasion de la célébration du 38e anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie, le président sahraoui a rappelé «les victoires et les réalisations accomplies par le peuple sahraoui en 40 années de lutte noble et héroïque et qui ont fait franchir à la cause nationale sahraouie de grands pas vers des perspectives prometteuses sur la scène politique et médiatique internationale».

M. Mohamed Abdelaziz a salué «le rôle important de l'institution législative sahraouie dans l'édification de l'Etat sahraoui, rappelant que «la célébration du 38e anniversaire de sa création coïncide avec la célébration par le peuple sahraoui du 40e anniversaire de la fondation du front Polisario et du déclenchement de sa lutte armée pour la liberté et l'indépendance».

«En saluant les membres de l'Assemblée nationale sahraouie, nous tenons à mettre en exergue un événement majeur dans l'histoire des révoltes de libération où le peuple sahraoui, dirigé par le



Front Polisario, a pu, dans sa lutte contre la présence coloniale au prix de sacrifices et de souffrances, consacrer l'expérience sahraouie dans l'instauration des bases démocratiques, notamment l'institution législative et la participation active et accrue de la femme sahraouie», a-t-il ajouté.

Le président sahraoui s'est dit «fier des réalisations de l'Assemblée nationale sahraouie depuis sa création dans un contexte marqué, a-t-il dit, par la réalité de la lutte menée par le peuple sahraoui contre le colonialisme marocain abject».

Les réalisations et les mutations nécessaires «ne sauraient faire oublier aux Sahraouis que la bataille du parachèvement de la souveraineté nationale se poursuit et que les Sahraouis sont avant tout des militants et des militantes dévoués à la cause nationale sahraouie», a

affirmé le président sahraoui. Le président sahraoui a appelé tous les Sahraouis à renforcer ces acquis à travers davantage de lutte et de résistance et à renforcer les institutions nationales pour leur permettre aujourd'hui d'accomplir pleinement leur rôle durant la guerre de libération et d'être prêtes, demain, à parachever l'édification de l'état sahraoui indépendant. Dans son allocution, M. Mohamed Abdelaziz a indiqué que les Sahraouis des territoires occupés qui sont «attachés à cette conviction nationale veillent à donner quotidiennement une leçon de courage et de défense des principes et des droits nationaux sacrés».

Il a, par ailleurs, appelé à «saluer et à se solidariser avec les héros de l'Intifada ainsi qu'avec les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles de l'occupant marocain et leurs familles».

TUNISIE

L'UE préoccupée par la persistance de la crise, appelle à la mise en place d'un nouveau gouvernement

L'Union européenne (UE) s'est déclarée «très préoccupée» par la persistance de la crise politique en Tunisie et a appellé les autorités à accélérer la finalisation de la Constitution et la mise en place d'un nouveau gouvernement, a indiqué Laura Baeza, ambassadeur de l'UE à Tunis.

«L'UE est très préoccupée par la crise politique en Tunisie qui se poursuit depuis déjà 4 mois et 3 jours, depuis l'assassinat de Mohamed Brahmi», a déclaré Laura Baeza, à l'issue d'une rencontre jeudi entre les représentants du quartette qui parvient le dialogue national, et les ambassadeurs de l'UE en Tunisie.

«Les forces politiques tunisiennes doivent poursuivre le dialogue national pour aboutir à un accord permet-

tant l'adoption dans les plus brefs délais» d'une nouvelle constitution, organiser des élections «dans un délai raisonnable» et mettre en place «un gouvernement solide pour un mandat de 4 ou 5 ans et sortir le pays de la crise économique et sociale», a ajouté la diplomate européenne.

Intervenant au nom des 28 Etats membres de l'UE, la responsable européenne a transmis aux quatre «partenaires» (centrales syndicale et patronale, Ordre des avocats et Ligue des droits de l'Homme) les grandes lignes du conseil de l'UE qui appelle la Tunisie à «accélérer la finalisation de la Constitution et la mise en place d'un nouveau gouvernement pour un mandat de quatre à cinq ans». Elle a réitéré l'appui du conseil

de l'UE à la transition démocratique en Tunisie, a indiqué l'agence officielle TAP. Le conseil de l'Europe avait réaffirmé, lors de sa réunion du 18 novembre dernier à Bruxelles, son engagement à soutenir la Tunisie dans son processus de démocratisation, visant la construction d'un Etat de droit, respectueux des droits fondamentaux de ses citoyens.

L'UE avait aussi affirmé sa disposition à renforcer son soutien à la Tunisie pour mettre en œuvre son programme de réformes appuyant les autorités «à s'engager dans des réformes structurelles pour un développement économique et social durable et inclusif».

L'UE a aussi appelé à accélérer la conclusion des enquêtes sur les assassinats po-

litiques et «de garantir des procès équitables et transparents».

Les ambassadeurs européens ont été convoqués par le quartette de médiation qui parraine actuellement le dialogue national tunisien démarré le 25 octobre passé avant d'être suspendu le 4 novembre faute de consensus sur le nom du futur chef de gouvernement.

Le secrétaire général de l'UGTT (principale centrale syndicale en Tunisie) Houcine Abassi, qui conduit le quartette de médiation, a mis l'accent sur l'urgence de reprendre le dialogue national et de réaliser «dans les plus brefs délais un consensus national pour éviter une aggravation de la situation politique et économique» dans le pays.

la Défense, Abdelrahim Mohammed Hussein.

Ces tribus, qui se battent pour le contrôle des terres, font usage d'armes lourdes et de roquettes. Depuis 2003 et le soulèvement de rebelles contre le pouvoir central, le Darfour est le théâtre de violents affrontements. Les violences dans cette région ont fait depuis 2003 au moins 300.000 morts, selon l'ONU. Khartoum parle de 10.000 morts.

APS

SOUDAN

2 employés du ministère soudanais de la Santé assassinés au Darfour

Deux employés du ministère soudanais de la Santé ont été assassinés alors qu'ils participaient à une opération de vaccination au Darfour, ont indiqué les Nations unies vendredi.

Les deux hommes, un vaccinateur et un chauffeur, participaient à une opération de vaccination contre la rouvole dans l'Etat du Darfour occidental, a précisé le chef de la mission de l'ONU au Soudan, Ali Al Z'atari, dans un communiqué. «J'appelle toutes les parties à assurer la pro-

tection des personnels qui viennent en aide à la population au Soudan», a-t-il déclaré. Les violences se sont aggravées au Darfour, dans l'ouest du Soudan, où au moins 460.000 personnes ont été déplacées par les violences cette année, selon des chiffres de l'ONU.

Outre les combats entre forces régulières et rebelles, la région est également touchée par des combats entre tribus, qui sont devenus la première cause de violence au Darfour, a récemment expliqué le ministre soudanais de

LIBYE

L'Unesco condamne la destruction du mausolée libyen de Mourad Agha

La Directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, a condamné vendredi la destruction du mausolée de Mourad Agha, lieu de sépulture et sanctuaire du premier gouverneur ottoman de Tripoli (Libye) datant du 16e siècle.

«Je condamne la destruction du mausolée de Mourad Agha, un haut lieu historique qui appartient à tous les Libyens», a déclaré Mme Bokova, ajoutant que «personne n'a le droit de priver le peuple des vestiges de son passé, qui est aussi le fondement de son avenir».

«Le patrimoine culturel aide à consolider les communautés et les sociétés et leur donne la force de travailler à un avenir meilleur», a-t-elle dit. Mme Bokova qui assure par ailleurs que l'Unesco est prête à aider la Libye, à préserver et restaurer son patrimoine culturel, indique aussi que l'organisation est également «déterminée» à poursuivre son travail de soutien aux autorités visant à renforcer l'expertise et sensibiliser à la valeur du patrimoine et de sa préservation à travers des programmes éducatifs.

«L'éducation civique doit permettre à un nombre de personnes aussi large que possible de prendre conscience de la valeur inestimable du patrimoine matériel et immatériel pour tout le pays», estime la Directrice générale de l'organisation.

Le mausolée de Mourad Agha à Tadoura, à proximité de Tripoli, a été construit entre 1551 et 1553. Il a été détruit par l'explosion d'une série d'engins délibérément placés sur le site. L'Unesco craint que la mosquée qui se trouve à proximité et qui date de la même période ait également été endommagée dans l'explosion survenue mercredi dernier.

Les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés mais l'explosion s'inscrit dans une série d'attaques visant des sites du patrimoine culturel qui a commencé en janvier 2012, souligne l'organisation qui rappelle que toutes ces attaques ont fait l'objet d'une condamnation par l'Unesco.

ARABIE SAOUDITE
- ETATS-UNIS
Entretien entre
Obama et le roi
saoudien
sur les questions
d'intérêt
commun



Le président des Etats Unis, Barack Obama, s'est entretenu avec le roi saoudien Abdallah Ben Abdalaziz de la situation dans la région et des questions d'intérêt commun, rapporte jeudi l'agence de presse saoudienne SPA. «Le roi Abdallah a reçu un appel téléphonique du président Obama» au cours duquel les deux dirigeants ont passé en revue «les relations entre les deux pays amis, la situation dans la région et les questions d'intérêt commun», a indiqué SPA. Selon l'agence, c'est le deuxième entretien téléphonique entre M. Obama et le roi Abdallah en un mois.

VIOLENCES EN IRAK
18 personnes
enlevées et tuées

Dix-huit (18) corps de personnes enlevées par des hommes en uniformes militaires ont été retrouvés vendredi au nord de la capitale irakienne Bagdad, ont affirmé les responsables hospitalier et sécuritaire.

«Les 18 corps portaient des traces de balles à la tête et à la poitrine, et ont été retrouvés dans une zone agricole à l'abandon près de Tarmiya», ont indiqué ces responsables. «Parmi les victimes se trouvent deux chefs tribaux, quatre policiers et un commandant de l'armée», a-t-on précisé de mêmes sources.

Les ravisseurs, qui se déplaçaient dans des véhicules aux couleurs de l'armée, avaient expliqué aux familles des victimes que ces dernières devaient être interrogeées dans le cadre de diverses enquêtes, toujours selon ces sources.

JAPON - USA
2 projectiles
artisanaux tirés près
d'une base militaire
américaine à Tokyo

Deux projectiles artisanaux ont été tirés dans la nuit de jeudi à vendredi près d'une base militaire américaine proche de Tokyo, sans faire de victime ni de dégât, a annoncé la police japonaise. «L'incident s'est produit vers 23H30 jeudi soir, près de la base aérienne américaine de Yokota. Des habitants du voisinage ont entendu des explosions. La police a découvert sur place deux tubes d'acier, des câbles, des batteries. Aucun dégât n'a été signalé», a indiqué un porte-parole de la police de Tokyo.

L'armée américaine a confirmé dans un communiqué la découverte d'un «système de lancement artisanal à l'extérieur de la base de Yokota». «Il n'y a pas eu de blessés et nous n'avons noté aucun dégât dans l'enceinte de la base. Nous prenons très au sérieux ces affaires touchant à la sécurité de nos installations et nous coopérons» avec la police japonaise, poursuit le communiqué.

L'Algérie appelle la communauté internationale à assumer sa responsabilité historique vis-à-vis des Palestiniens

L'Algérie a célébré jeudi la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre) en réaffirmant son soutien «absolu» à la cause palestinienne et en appelant la communauté internationale à assumer sa «responsabilité historique» à son égard.

À cette occasion, le ministère des Affaires étrangères a organisé une conférence co-animée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, l'ambassadeur de Palestine à Alger, Hussein Abd-el-Khalq et l'ambassadeur du royaume de Norvège à Alger, Arild Retvedt Oyen qui se sont



accordés à dire que l'instauration d'une paix globale et juste au Moyen-Orient ne saurait se réaliser sans le règlement du conflit arabo-israélien.

Dans ce cadre, M. Lamamra a appelé la communauté internationale à assumer «sa responsabilité historique» afin de rendre justice au peuple palesti-

nien et permettre la réalisation d'une paix globale et juste au Moyen-Orient. La poursuite par Israël de sa politique de colonisation et de judaïsation, outre le blocus imposé à Gaza «sont une preuve irréfutable de l'obstination de l'Etat israélien à recourir aux mesures d'escalade à chaque fois qu'il ya une

Une Ong donne l'alerte sur l'insalubrité aggravée dans la bande de Gaza

La situation «désespérée» des Palestiniens et des réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, incluant El Qods-Est, sous occupation israélienne, «continue de s'aggraver» et Gaza «va devenir inhabitable» en raison du blocus imposé par l'Israël, rapporte vendredi l'Ong Euro-Palestine. Se fondant sur les informations communiquées par le Commissaire général de l'office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), en Jordanie, Filippo Grandi, l'Ong affirme que depuis mars dernier, il n'y a eu aucun projet de construction autorisé par le gouvernement israélien.

«Pour le mois d'octobre, aucune importation de matériaux de construction n'a été possible», soutient l'Ong, qui déplore que «dix-neuf des vingt projets de constructions de l'UNRWA sont mis maintenant au point mort». «Ceci est susceptible aussi d'avoir des conséquences financières sur ce très petit territoire où se concentrent 1,7 millions de personnes», ajoute-t-elle. «Suite à la fermeture de la plupart des tunnels de contrebande et sachant qu'Israël ne permet aucune exportation ni reprise d'activités économiques normales, les prix ont augmenté en raison de la rareté des denrées», a-t-elle fait observer.

SYRIE

Le HCR publie un rapport accablant sur les enfants réfugiés syriens en détresse

Un rapport du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est alarmé vendredi du nombre croissant d'enfants réfugiés syriens traumatisés, privés d'éducation et forcés de travailler pour assurer leur survie.

Ils représentent la moitié des 2,2 millions de réfugiés syriens enregistrés dans la région : toute une génération d'enfants syriens traumatisés, isolés et privés d'éducation, précise le rapport.

Les auteurs de l'étude, qui ont pu interviewer des enfants en Jordanie et au Liban, principaux pays voisins accueillant les réfugiés syriens, indiquent avoir reçu des informations sur de jeunes garçons «formés au combat» en vue d'un retour en Syrie. En outre, ils ont constaté que de très nombreuses familles réfugiées sans ressources financières envoient leurs enfants travailler pour assurer leur survie. En Jordanie et au Liban, les chercheurs ont constaté que des enfants, certains âgés de sept ans seulement, travaillent de longues heures pour un maigre salaire, parfois dans des conditions dangereuses. Dans le camp jordanien de Zaatar, la plupart des 680 commerces emploient des enfants. Et une étude effectuée



dans onze des douze gouvernorats de Jordanie montre que près d'un ménage réfugié sur deux survit en partie ou totalement grâce au salaire d'un enfant. Du coup, une majorité d'enfants réfugiés syriens ne va pas à l'école. Plus de la moitié des enfants syriens d'âge scolaire vivant en Jordanie ne vont pas en classe. Au Liban, environ 200.000 enfants réfugiés syriens en âge d'aller à l'école pourraient rester déscolarisés d'ici la fin 2013.

Le rapport déplore aussi le grand nombre de bébés nés en exil sans certificat de naissance - un document pourtant essentiel pour prévenir l'apatriodie. «Si nous n'agissons pas rapidement, une génération d'innocents sera sacrifiée à cause de cette guerre épouvantable», a mis

en garde le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, dans la présentation de la première étude approfondie réalisée par le HCR au sujet des enfants syriens depuis le début du conflit en mars 2011. «Le monde doit agir pour sauver de la catastrophe une génération d'enfants syriens traumatisés, isolés et en proie aux souffrances», a averti pour sa part l'émissaire du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Angelina Jolie. Selon le rapport, environ 294.300 enfants syriens ont trouvé refuge en Turquie, 385.000 au Liban, 291.200 en Jordanie, 77.210 en Irak, 56.150 en Egypte et plus de 7.600 en Afrique du Nord. Plus de 3.700 d'entre eux sont non accompagnés ou séparés de leurs deux parents. En outre, plus de 70.000 familles réfugiées syriennes vivent sans le père. Après quasiment 1.000 jours d'un conflit qui a fait plus de 120.000 morts en Syrie, le HCR appelle la communauté internationale à offrir davantage de places de réinstallation et d'admission pour motifs humanitaires aux familles de réfugiés avec des enfants «gravement blessés» et à ceux qui sont en «situation d'insécurité».

PAKISTAN
Le général
Raheel Sharif
officiellement
intronisé
chef de
l'armée
pakistanaise

Le général Raheel Sharif a officiellement été intronisé vendredi chef de l'armée du Pakistan, l'institution la plus puissante de ce pays confronté à la résistance des talibans, rapportent des médias. Désigné mercredi par le Premier ministre Nawaz Sharif, le général Sharif a prêté serment lors d'une cérémonie au quartier général de l'armée à Rawalpindi, dans la banlieue de la capitale Islamabad, selon les médias. Il succède ainsi à Ashfaq Kayani qui doit prendre sa retraite cette semaine après avoir dirigé pendant six ans cette armée de plus de 600.000 hommes. Issu d'une famille d'officiers militaires reconnus, le général

Sharif était jusqu'à la responsable de l'entraînement et de l'évaluation du personnel au QG de l'armée. Selon des experts, la nomination du général Sharif, 57 ans, marque une continuité avec l'ère Kayani, dont le grand héritage aura été de ne pas trop intervenir dans les affaires politiques de ce pays de 180 millions d'habitants secoué par trois coups d'Etat militaires depuis sa création en 1947.

A ces défis internes s'ajoutent les questions de géopolitiques complexes, dont le rôle du Pakistan dans l'avenir de l'Afghanistan voisin après le retrait des forces de l'OTAN l'an prochain.

UE - UKRAINE

L'UE échoue à convaincre l'Ukraine de signer un accord d'association avec le bloc européen



L'Union européenne n'est pas parvenue à convaincre l'Ukraine de signer vendredi un accord d'association avec le bloc européen.

À l'issue du troisième sommet du Partenariat oriental entre l'UE et six ex-républiques soviétiques (Ukraine, Géorgie, Moldavie, Belarus, Arménie et Azerbaïdjan), l'UE a échoué à convaincre l'Ukraine de signer cet accord historique scellant son rapprochement avec l'Ouest, face à la pression de Moscou, ce qui constitue un revers pour les Européens.

L'UE a paraphé deux accords d'association avec la Géorgie et la Moldavie, dont la signature définitive ne doit intervenir que dans les prochaines mois, et a signé un accord de facilitation des visas avec l'Azerbaïdjan, mais pas avec l'Ukraine, qui était le principal enjeu et l'objet de négociations parfois tendues depuis des mois, ont rapporté les médias.

«Le statu quo n'a pas changé. Le président ukrainien n'est pas prêt à aller plus loin dans l'intégration avec l'Union européenne», a déclaré la présidente lituanienne, Dalia Grybauskaité, qui accueillait le sommet à Vilnius.

Elle a accusé les dirigeants ukrainiens d'avoir choisi «une voie qui ne mène nulle part». «C'est un échec de l'Ukraine», dont l'inflexible président Viktor Ianoukovitch avait quand même fait le déplacement dans la capitale lituanienne. Les dirigeants européens ont assuré à l'unisson que la porte de l'UE et son vaste marché de 500 millions d'habitants restait «ouverte». «Elle est ouverte parce que c'est important pour eux et pour nous», a estimé la représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, en espérant que les deux parties allient «aller de l'avant aussi vite que possible».

«La porte restera toujours ouverte pour les Ukrainiens, à condition qu'ils le veuillent eux-mêmes», a déclaré le président français François Hollande. «Cette perspective d'association, c'est d'abord aux Ukrainiens qui la portent de la volonté», a-t-il insisté. La chancelière allemande Angela Merkel a souligné que les «processus historiques peuvent prendre beaucoup de temps». Elle a estimé qu'il fallait «parler encore plus à la Russie sur ce que l'on peut faire pour surmonter» la question du choix entre la Russie et l'UE.

Dans une brève allocution, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a salué «la détermination, le courage et la volonté politique» des dirigeants géorgiens et moldaves, en assurant que l'UE «respectait» la souveraineté de ces pays.

Dévant les Européens, M. Ianoukovitch avait exposé jeudi soir les graves problèmes économiques de son pays, dus en partie aux mesures de rétorsion prises ces derniers mois par Moscou. L'accord d'association, assorti d'un large accord de libre échange, avait pourtant été négocié pendant cinq ans entre Kiev et Bruxelles, qui a déjà engagé des milliards d'euros en faveur de la modernisation politique et économique de ce pays de 46 millions d'habitants.

Mais l'UE, divisée sur cette question, n'a jamais proposé une perspective claire d'intégration aux ex-républiques soviétiques, comme elle l'avait fait avec les pays de l'Est après la chute du Mur. De source diplomatique, certaines capitales ne sont d'ailleurs pas fâchées du refus de l'Ukraine de signer un accord.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Sahel et le Moyen-Orient, «principaux théâtres» des activités des groupes terroristes

Les comités du Conseil de sécurité de l'ONU chargés de la lutte contre le terrorisme ont affirmé mercredi que le Sahel et le Moyen-Orient sont considérés comme les deux «principaux théâtres» des activités menées par des groupes affiliés à Al-Qaïda durant l'année 2013.

Le Conseil de sécurité a tenu mercredi une séance durant laquelle ont été présentés les exposés des présidents des trois comités chargés respectivement des sanctions contre Al-Qaïda, de la lutte antiterroriste et du non'accès des acteurs non étatiques à la technologie nucléaire.

Dans son intervention, le président du comité chargé des sanctions contre Al-Qaïda, M. Gary Francis Quinlan (Australie), a souligné que cette organisation terroriste était désormais éclatée en un nombre de «cellules» de plus en plus hétérogènes qui recrutent des combattants toujours plus jeunes et qui ont acquis leur mobilité de part et d'autre des



frontières. Selon lui, «ces cellules d'Al-Qaïda, qui posent des menaces asymétriques et complexes, tirent leurs forces des faiblesses régionales et de la porosité des frontières». Il a, alors, fait savoir que l'équipe de surveillance, qui appuie ce comité et constituée d'experts indépendants nommés par le Secrétaire général de l'ONU, avait identifié, en 2013, le Sahel et le Moyen-Orient comme les

deux «principaux théâtres» des activités menées par des groupes affiliés à Al-Qaïda.

Dans ce sens, il a indiqué que le son Comité avait tenu, en avril dernier, une réunion spéciale pour discuter des menaces posées par Al-Qaïda, Al-Maghreb islamique (AQMI) et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

JAPON - CHINE

Des avions nippons ont pénétré sans rencontrer d'opposition dans la ZAI chinoise

Des appareils japonais du corps des garde-côtes ont pénétré jeudi sans rencontrer d'opposition dans la «zone aérienne d'identification» (ZAI) décrétée samedi par la Chine au-dessus de la mer de Chine orientale, rapportent des médias.

«Nous n'avons pas changé nos opérations normales de patrouille dans cette zone et nous n'avons pas informé (la Chine, ndlr) de nos plans de vols. Nous n'avons rencontré aucun chasseur chinois», a indiqué le porte-parole des garde-côtes japonais, Yasutaka Nonaka, cité par l'agence AFP.

Samedi, les autorités chinoises avaient unilatéralement instauré une «zone aérienne d'identification» (ZAI) sur une grande partie de la mer de Chine orientale, entre la Corée du Sud et Taïwan, en



globant notamment un petit archipel contrôlé par Tokyo, les îles Senkaku, mais fermement revendiqué par Pékin sous le nom de Diaoyu.

La Chine exige désormais que tout appareil s'aventure dans cette zone fournis au préalable son plan de vol précis, affiche clairement

sa nationalité et maintienne des communications radio permettant de répondre de façon rapide et appropriée aux requêtes d'identification» des autorités chinoises, sous peine d'intervention des forces armées.

Les autorités japonaises ont immédiatement répliqué

que cette «zone» n'avait «aucune validité», tandis que Washington qualifiait l'initiative chinoise d'«incendiaire».

Après avoir plié dans un premier temps par souci de sécurité de leurs passagers, les deux principales compagnies aériennes nippones, JAL et ANA, ont décidé mercredi de ne pas informer les autorités chinoises de leurs plans de vol. Outre deux bombardiers B-52 américains en début de semaine, un appareil des forces aériennes sud-coréennes a également traversé mardi la ZAI imposée par Pékin sans en informer les autorités chinoises.

Le vol, révélé jeudi par un porte-parole militaire sud-coréen, a eu lieu dans le cadre d'exercices militaires autour d'un récif submergé que se disputent Pékin et Séoul.

AFGHANISTAN

L'Otan enquête sur une frappe qui a tué un enfant de 2 ans

La mission de l'Otan en Afghanistan (Isaf) a affirmé hier enquêter sur une frappe ayant tué un enfant de deux ans, un incident qui pourrait remettre en question la signature un traité encadrant le maintien de soldats américains après 2014 selon le président afghan Hamid Karzai.

Le président Karzai a condamné une attaque aérienne de l'Otan jeudi «ayant tué un enfant», un garçon de deux ans, et «blessé deux femmes». «Cette attaque montre que les forces américaines ne respectent pas les vies afghanes... tant que ces actions unilatérales et ces atrocités perpétrées par les forces américaines contre notre population se poursuivront, nous ne signerons pas le traité de

sécurité bilatérale (BSA)», a-t-il déclaré dans un communiqué.

La question des victimes civiles des opérations de la mission de l'Isaf reste l'un des sujets les plus sensibles en Afghanistan douze ans après le début de l'intervention étrangère. La mission de l'Otan, menée par les Etats-Unis, a dit vendredi «profondément regretter les éventuels victimes civiles causées par cette frappe aérienne» dans le village de Faqiran, de la province du Helmand. Elle a affirmé avoir ciblé un insurgé à moto.

La Loya Jirga, grande assemblée traditionnelle afghane, avait entériné le week-end dernier le BSA, mais le président Karzai a reporté la signature du document à une date indéterminée après



la présidentielle d'avril à laquelle il ne peut participer, la Constitution lui interdisant de briguer un troisième mandat.

Programme du samedi 30 novembre 2013

TF1

- 06h30 Magazine jeunesseTFou
08h10 Magazine de télé-achatTéléshopping samedi
10h10 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h35 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h05 Magazine de sociétéTous ensemble
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h45 Météo
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h20 Magazine de reportagesReportages
15h15 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h05 Série fantastiqueGhost Whisperer
16h55 Série fantastiqueGhost Whisperer
17h55 Magazine de sociétéTous ensemble
18h45 Magazine de reportages50mn Inside
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h35 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h50 DivertissementLes enfants de la télé Inédit
23h30 Série policièreLes experts : Manhattan77
ooh15 Série policièreLes experts : Manhattan77
oih00 Série policièreLes experts : Manhattan77
oih50 Série policièreLes experts : Manhattan77
o2h35 Série policièrePost mortem
o3h25 Série policièrePost mortem
o4h45 ClipsMusiques
o4h45 ChasseTrès chasse, très pêche

2

- 07h00 Magazine de servicesTélématin
09h35 Magazine culturelThé ou café
10h20 MultisportsCôté Match
10h50 Magazine musicalAlcaline le mag
11h20 JeuLes Z'amours
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h40 Magazine de servicesPoint route
12h50 Météo 2
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le samedi...
13h55 Météo 2
14h05 Magazine de reportagesEnvoyé spécial : la suite
14h55 Magazine culturelGrand public
15h50 Série policièreCold Case : affaires classées77
16h40 Téléfilm policierLes petits meurtres d'Agatha Christie77
18h20 Série humoristiqueParents mode d'emploi
19h00 JeuMot de passe
20h00 Journal
20h40 LoterieTirage du Loto
20h43 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h44 Météo 2
20h45 DivertissementLe plus grand cabaret du monde
23h00 Magazine culturelRéflexions
23h05 Talk showOn n'est pas couché

3

- 07h37 Série d'animationNinjago
08h04 Série d'animationNinjago
08h30 Magazine jeunesseSamedi Ludo
08h32 Dessin animéTortues Ninja
08h59 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
09h20 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
09h47 Dessin animéLes Dalton
09h54 Dessin animéLes Dalton
10h02 Dessin animéLes Dalton
10h09 Dessin animéLes Dalton
10h22 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
10h29 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
10h35 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
- 10h42 Série d'animationLes as de la jungle
10h43 Série d'animationLes as de la jungle
10h44 Série d'animationLes as de la jungle
10h50 Magazine éducatifC'est pas sorcier
11h20 Magazine du consommateurConsomag
11h25 Météo
11h30 Magazine régionalLa voix est libre
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h25 Divertissement-humourLes grands du rire
15h00 En course sur France 3
15h20 LoterieKeno
15h25 Magazine régionalSamedi avec vous
16h45 Magazine politiqueExpression directe
16h50 Magazine littéraireUn livre toujours
17h00 Magazine culinaireLes carnets de Julie
17h55 JeuQuestions pour un champion
18h30 Magazine d'actualitéAvenue de l'Europe
18h50 Magazine culturelRéflexions
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro77
20h45 Téléfilm dramatiqueIndiscretions77Inédit
22h10 Magazine culturelRéflexions
22h15 Météo
22h20 Soir 3
22h40 Série historiqueLes Kennedy77
23h25 Série historiqueLes Kennedy77
- CANAL+
- 07h35 DivertissementLe petit journal
08h05 Série policièreTunnel77
08h50 Série policièreTunnel77
09h35 Série d'animationLes Simpson
10h00 ComédieRue Mandar77
11h30 Magazine musicalAlbum de la semaine
12h00 Série humoristiqueCasting(s)
12h05 La météo
12h10 DivertissementClique
12h45 Magazine d'actualitéLe tube
13h40 Magazine d'actualitéL'effet papillon
14h20 MultisportsSamedi sport
14h25 Magazine sportifIntérieur sport
14h45 Sport
14h55 SportStade Français / Toulon
16h50 Sport
17h00 SportMonaco / Rennes
18h55 MultisportsSamedi sport
19h00 Le JT
19h10 Magazine d'actualitéSalut les Terriens !
20h25 Divertissement-humourMade in Groeland
20h53 Magazine du cinémaA propos du film
20h55 ThrillerKiller Joe77
22h35 RugbyJour de rugby
23h15 FootballJour de foot
- M6
- 07h50 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h10 Magazine du cinémaCinésix
10h20 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi
11h30 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 JeuLe meilleur pâtissier
13h20 Magazine de sociétéC'est ma vie
16h00 Magazine de sociétéC'est ma vie
17h30 Magazine du show-bizMust célébrités
18h40 Magazine de servicesUn trésor dans votre maison
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Série fantastiqueOnce Upon a Time77Inédit
20h50 Série fantastiqueOnce Upon a Time77
21h40 Série fantastiqueOnce Upon a Time77
22h30 Série fantastiqueOnce Upon a Time77
23h20 Série policièreBones
ooh10 Série policièreBones7
oih00 Météo
oih05 PokerEuropean Poker Tour

La sélection

20h50

Les enfants de la télé



Résumé

En compagnie de ses invités, Arthur s'amuse. Valérie Lemercier et Gilles Lellouche évoquent «100% Cachemire», dans les salles le 11 décembre. Mimi Mathy «Re-papote avec vous» depuis le 23 octobre au Théâtre de la Porte Saint-Martin, tandis qu'Hélène Ségara parle d'«Et si tu n'existas pas», un album de reprises en «duos» avec Joe Dassin. Pascal Obispo sort lui aussi un nouvel album, «Le Grand Amour», dans les bacs le 2 décembre. Et François-Xavier Demaison présente «Demaison s'évade», son spectacle, au Théâtre Edouard VII dès le 6 décembre. Enfin, Laurent Baffie parle de «C'est quoi ce bordel?», un livre paru en octobre...

2

20h45

Le plus grand cabaret du monde



Résumé

Patrick Sébastien, entouré d'invités de marque, accueille l'humoriste Muriel Robin, marraine de l'émission. Ensemble, ils présentent des visuels plus impressionnantes les uns que les autres. On verra notamment le numéro de lumières noires d'Aqualights, Josa & Bellina au trapez, la grande illusion de Dani Lary, le ventriloque Jeff Panacloc, les magiciens Bernard Bilis et Gaetano Triggiano, le numéro de magie de sable de Magic Wave, les étoiles du cirque de Pékin, le xylophoniste Dirk Scheffel, le numéro de danse irlandaise d'Irish Celtic, Kirill Rebkovets et son numéro de Rolla Rolla, Mr & Mrs G et leurs arbalètes, le numéro de bascule de la troupe Alegria ou encore les bulles de savon de Marco Zoppi.

3

20h45

Indiscretions



Résumé

Clémence Lacombe, professeur de piano, habite un immeuble paisible d'Angoulême. Un jour, elle reçoit la visite de Mona, une ancienne élève talentueuse, qu'elle a toujours considérée comme sa fille. Sans hésiter, Clémence lui offre l'hospitalité. Mais dans la nuit, Mona disparaît. Clémence mène son enquête et finit par soupçonner tout le monde dans son immeuble. Plusieurs éléments la troublent. Son mari, psychiatre, la traite à domicile. Sa consommation de médicaments augmente et sa raison vacille. Est-elle sujette à des hallucinations ? Ou est-elle victime d'une machination qui veut la réduire au silence ?...



CANAL+

20h55

Killer Joe

Résumé

A 22 ans, Chris, un trafiquant de drogue sans envergure, est dans une bien mauvaise passe. Il doit trouver 6000 dollars dans les plus brefs délais s'il veut sauver sa peau. Aussi décide-t-il de faire assassiner sa mère, qui a contracté une assurance vie de 50 000 dollars. Pour exécuter le contrat proprement, Chris veut faire appeler à Killer Joe, un policier qui complète ses revenus en devenant tueur à gages la nuit. Mais le professionnel veut être payé à l'avance, chose impossible pour le jeune dealer. Lorsque Killer Joe rencontre Dottie, la très jolie sœur de Chris, il est prêt à changer d'avis et à attendre que l'assurance vie soit versée pour être payé...

M1

20h50

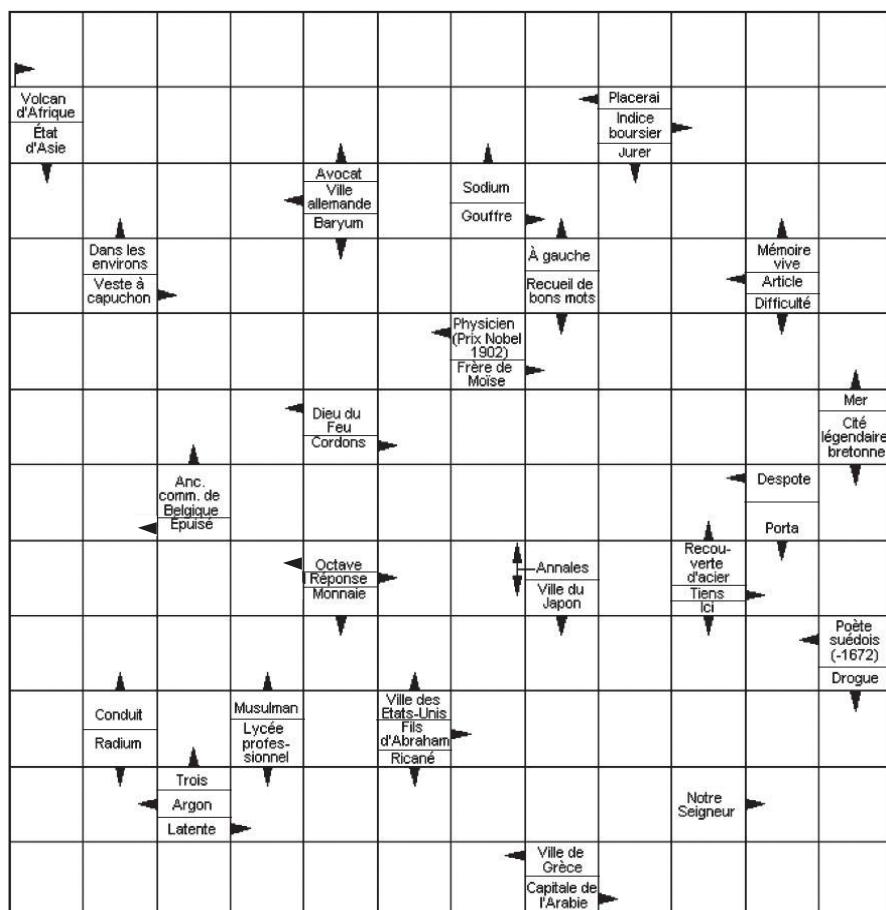
Once Upon a Time



Résumé

Le capitaine Crochet et Belle, qui a perdu la mémoire, sont hospitalisés. Les habitants de Storybrooke cherchent à savoir qui est l'étranger qui a eu un accident de voiture à l'entrée de la ville. Doivent-ils lui laisser la vie sauve ou protéger leurs secrets en le laissant mourir ? Pris d'une crise de panique, le docteur Whale, qui devait opérer l'homme au plus vite, disparaît. Dans l'autre monde, Victor Frankenstein tente de convaincre son père qu'il peut ramener son frère Gerhard à la vie...

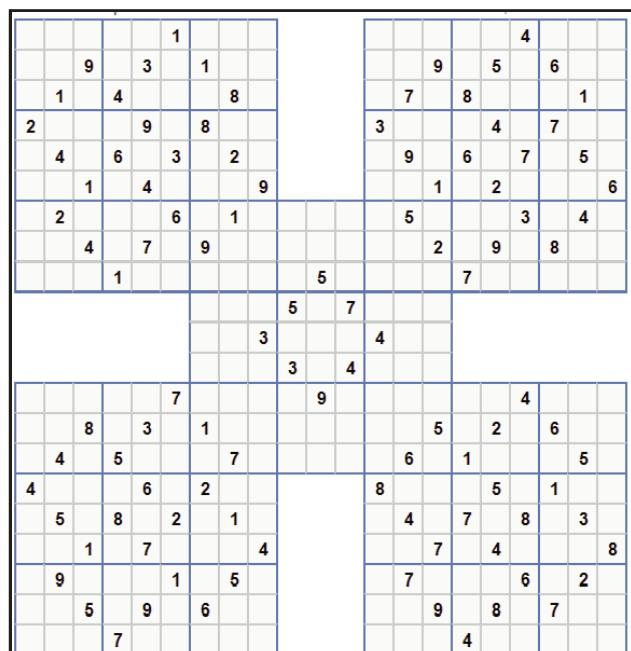
Mots fléchés n°439



Samouraï-sudoku n°439

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Si tu rencontres ton ami, monté sur un bâton, félicite-le pour son cheval.

Proverbe algérien

Un petit nez, pour le nif ça suffit pour akhloul ce n'est pas la peine

Proverbe berbère

Chez le potier, on sert de l'eau dans un pot ébréché.

proverbe arabe

Le temps, c'est de l'argent

Proverbe français

C'est arrivé un 30 Novembre

1700 : bataille de Narva.

1808 : bataille de Somosierra.

1853 : bataille de Sinope.

1939 : début de la guerre d'Hiver.

1958 : victoire de l'UNR aux élections législatives françaises.

1961 : élection de U Thant à la fonction de secrétaire général des Nations unies.

1966 : indépendance de la Barbade

1967 : indépendance de la République populaire du Yémen du Sud.

1975 : le Dahomey adopte le nom de République populaire du Bénin.

1998 : Hun Sen est nommé premier ministre du Cambodge.

Célébrations :

- Cities for Life Day commémorant la première abolition permanente de l'époque moderne de la peine de mort en Toscane par Léopold II en 1786.

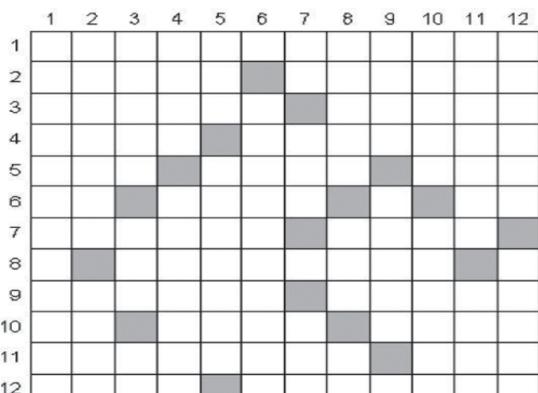
- **Afrique du Sud** : Journée Regina Mundi.

- **Barbade** : Fête de l'indépendance, commémore l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1966.

- **Écosse** : St-Andrew's Day.

- **Yémen** : Jour de l'indépendance.

Mots croisés n°439



Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'Etat bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame j'aponaïs
- Arrêt - Situation
- Inflanuaciones des vaisseaux
- Ennuieux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine
- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séleruum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

FAH

Conférence nationale à Alger sur «l'accessibilité pour tous»

La Fédération algérienne handisport (FAH) organise une Conférence nationale sur l'accessibilité pour tous, le 2 décembre à la salle des réunions de l'hôtel «les Oasis» Hussein Dey (Alger), avec la participation d'Imminentes personnalités internationales et plusieurs partenaires locaux, a-t-on appris, hier auprès de l'instance fédérale.

Organisé à l'occasion de la Journée mondiale de personnes handicapées, coïncidant avec la date du 3 décembre de chaque année, la Conférence dont les travaux débutteront à ghoo, portera sur deux thèmes: «l'accessibilité, réglementation algérienne et architecture responsable», et «l'approche globale du complexe euro méditerranéen de Montrodat en France modèle unique en Europe». Le premier thème sera présenté par Madame Malika Messaoud Nacer, présidente-directrice générale du Centre national d'ingénierie de construction, alors que le second sera animé par Madame Claude Blaho Ponce (France), docteur d'Etat en aménagement.

Les deux interventions seront séparées par la présentation du projet d'identification du complexe handisport et de loisirs en Algérie qui, une fois réalisé, apportera beaucoup de bien aux athlètes.

«L'ération de ce projet qui répondra à la nouvelle réalité de l'avenir du handisport algérien, représente beaucoup pour la Fédération et à tous les athlètes d'élite», selon la Fédération qui l'avait inscrit, comme l'un de ses grands projets et objectifs à atteindre, durant le nouveau mandat olympique (2012-2016).

D'ailleurs le projet attire les convoitises de plusieurs wilayas qui veulent abriter le premier complexe handisport et de loisirs en Algérie. «Ce projet, une fois concrétisé sur le terrain, répondra à l'attente de toute la famille handisport, et faire beaucoup de bien à notre jeunesse qui en a vraiment besoin», explique-t-on à la fédération. La journée qui débutera à ghoo, prendra fin avec la tenue d'une conférence de presse des deux intervenantes qui répondront aux questions des journalistes. Parallèlement à cette conférence, la Fédération donnera, le 2 décembre, le coup d'envoi d'un stage de perfectionnement de six jours (jusqu'au 8), aux profits des entraîneurs en handisport à l'INFS/STS de Aïn Benian (ALGER).

Inscrit dans son programme de formation au titre de la saison sportive (2013-2014), ce regroupement sera encadré par des experts allemands de l'université de Leipzig. Le stage abordera plusieurs sujets, tournant autour de la pratique du sport pour handicapés en Algérie, comme moyen d'intégration sociale.

CAN-2014 (MESSIEURS - PRÉPARATION)

L'Algérie s'impose face aux Espagnols de Servigroup Benidorm (35-29)

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est imposée face à l'équipe espagnole de seconde division de Servigroup Benidorm 35 à 29 (mi-temps : 17-13), mercredi soir à Alicante (Espagne), dans le cadre de sa préparation à la 21e coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), en janvier prochain en Algérie.

Il s'agit du premier match des Verts lors de ce séjour ibérique au cours duquel ils disputeront quatre autres rencontres contre des formations espagnoles, Elche CF (jeudi), BM Mora Gudar-Javalambre (vendredi), Fertheria BM Puerto Sagunto (mardi) et UCAM San Juan (mercredi).

Dix-neuf (19) joueurs lo-



caux ont été convoqués par le duo Réda Zeguili-Habib Kheraïfa pour ce stage qui intervient un mois après celui effectué à Nymburk en République tchèque (25 octobre-3 novembre). Entre ces stages en Europe, les locaux sont regroupés deux fois par semaine à Alger.

Le staff technique ne peut pas néanmoins compter sur les joueurs professionnels, la date du regroupement n'étant pas une période IHF (Fédération internationale de handball) qui leur permet de rejoindre l'équipe nationale.

De ce fait, ils ont été laissés à la disposition de leurs clubs et rejoindront la sélection algérienne à partir du 22 décembre prochain pour entamer la préparation à la phase finale de la coupe d'Afrique. Lors de la CAN-2014 (15-26 janvier), l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B aux côtés du Maroc, de l'Angola, du Congo, de la RD Congo et du Nigeria.

MONDIAL2013/CAN2014 (DAMES-PRÉPARATION)

L'Algérie bat Canyalemar Valence (24-19)

La sélection algérienne de handball (dames) a battu l'équipe de Canyalemar Valence (Div. 1 espagnole) par (24-19), (mi-temps: 11-10) mercredi soir à Albir (Espagne), dans le cadre de sa préparation pour les championnats du monde prévus du 6 au 22 décembre prochain en Serbie.

Les joueuses de l'entraîneur Mourad Aït Ouarab qui préparent également la 21e coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), prévu du 15 au 26 janvier prochain en Algérie, sont en stage à Albir (près d'Alicante) depuis dimanche et qui se poursuivra jusqu'au 3 décembre.

L'Algérie a évolué lors du match face à Canyalemar Valence avec la composition suivante: Sehabi-Boussoura-Abdelkader-Saadoune-Dob (2 buts)-Benaicha (1)-Khouiled-

Hemissi (2)-Ziadi (2)-Belakhdar (7)-Iberaken (2)-Boudjellal-Tizi (5)-Aït Ahmed (2)-Hasnaoui (1)-Khelil.

Au cours de leur séjour espagnol, les coéquipières de Dob, joueront quatre autres matches amicaux devant C.BM Mar Alicante (jeudi soir), Elche CF Mustang (28 novembre), H. Mislata (29 novembre) et UCAM Murcia (2 décembre). Lors du Mondial-2013, l'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Nis, et affrontera le Brésil (7 décembre), la Serbie (8 décembre), le Danemark (10 décembre), le Japon (11 décembre) et la Chine (13 décembre).

Pour la coupe d'Afrique, la sélection algérienne jouera dans la poule A avec le Sénégal (16 janvier), le Cameroun (17 janvier) et la RD Congo (20 janvier).

LAGHOUAT

Regain d'intérêt pour la pratique du sport féminin

La pratique du sport féminin dans la wilaya de Laghouat a connu un certain regain d'intérêt, ces dernières années, permettant de réaliser des résultats «probants» dans différentes compétitions, régionales et nationale, a-t-on appris de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). L'accroissement de la pratique sportive chez la gent féminine est passé de 3% de l'ensemble des adhérents durant les années 90, à 40 % actuellement, en investissant les sports individuels et collectif qui étaient dans un passé récent l'apanage des garçons, ont révélé les mêmes sources. Ce regain d'intérêt est dû à la collaboration de la direction de secteur avec le mouvement associatif et les associations de wilaya de

promotion et de développement du sport féminin, pour la prospection et l'encouragement de jeunes talentueuses à intégrer des clubs afin de laisser s'épanouir leurs capacités et représenter la wilaya dans les compétitions sportives, selon la même source.

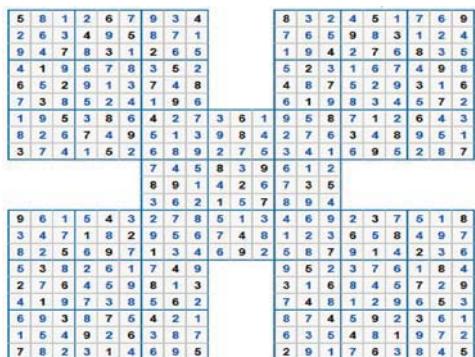
Les efforts de ces clubs et associations féminines de la wilaya ont été récompensés par des résultats jugés «bons», dont des titres nationaux, notamment dans les sports de full contact, handball, natation et athlétisme, a-t-on fait savoir.

Les sports les plus convoités par la gent féminine sont le basketball, le tennis de table, le volleyball, le karatédo et les sports mécaniques, avec l'ambition de créer des sections dans

d'autres disciplines, en collaborations avec les établissements scolaires. Malgré ce «bon qualitatif», le sport féminin rencontre des entraves, notamment le manque d'encadrement féminin spécialisé, obligeant les clubs et les associations à s'attacher les services d'entraîneuses et joueuses d'autres wilayas. Une situation qui demande beaucoup de moyens financiers, ce qui met souvent en difficulté les trésoreries de ces clubs et associations, a-t-on fait remarquer.

Le nombre d'adhérentes aux clubs sportifs, toutes catégories confondues, à travers la wilaya de Laghouat dépasse les 1.600 inscrites sur 4.000 adhérents, selon les statistiques de la direction du secteur.

Solution Samurai-sudoku N°438



Solution Mots Croisés N°438

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

LAMINECTOMIE
EGALITAIRE■G
PALACE■■GLIE
ICI■T■DOUANE
DEGAINERENT■
ORNATES■IGUE
S■ELAM■CLEBS
IF■STEKEL■ES
ROUTIER■ERRA
EUS■ON■OUTI
NE■INSENSES
ETALS■HUENT■

Solution Mots Fléchés N°438

LIGUE 1 / AUJOURD'HUI À 15H : JSK - MOB

Le fair-play doit prévaloir et que le meilleur gagne

Ferrah Menad

Les feux de l'actualité footballistique seront de nouveau brûlants ce samedi 30 novembre au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou la cité des Genets, qui abritera le derby kabyle-kabyle entre la JS Kabylie et la formation de Yemma Gouraya. Un derby, le 1er du genre dans l'histoire des joutes officielles entre la formation phare de la Soummam et les Canaris du Djurdjura que la Kabylie attend depuis des années. Néanmoins contrairement aux différentes confrontations enregistrées entre les formations de la Kabylie, la rencontre de cette après-midi entre les deux équipes bien qu'elle s'annonce assez palpitante ne semble aucunement susciter l'enthousiasme d'antan et les débats passionnés observés à la veille de chaque empoignade chez les supporters des deux équipes un peu partout à Tizi-Ouzou et Bejaïa. Du côté des fans des Vert et Jaune qui se comptent pourtant par milliers que ce soit au niveau du chef-lieu de wilaya où à travers la vallée de la Soummam et la région du Sahel, c'est une indifférence totale qui est affichée. La partie s'annonce très disputée et difficile pour les deux équipes même si certains n'hésitent pas tout au contraire à accorder un léger avantage à l'équipe de la JSK qui, force est de reconnaître, a réalisé un parcours jusqu'à là plutôt honorable pour une équipe qui retrouve cette année l'élite après des années en division deux

d'ailleurs l'objectif majeur du début de saison était le maintien. Pour sa rencontre face à la JSK, l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui semble optimiste quant à l'issue de la partie en faveur de son groupe, ne parle pas de préparation spéciale pour affronter la JSK. □ Le MOB qui a montré une très grande solidité matérialisée par une victoire à Bejaïa face au Doyen est de revenir avec un résultat positif de Tiziouzou de surcroît devant son frère ennemi □ du Djurdjura. L'équipe chère Amrani se présentera avec les mêmes motivations et la même détermination pour empêcher les trois points de la victoire et consolider son capital afin de demeurer accrochée au peloton de tête. Rien n'est donc encore tranché quant à l'issue de



ces retrouvailles entre les deux formations phares de Kabylie que tous les amoureux de la balle ronde dans la cité des Genets souhaitent voir se dérouler dans un esprit sportif exemplaire comme ce fut le cas pour les précédentes confrontations entre la JSK et la JSMB. Un souhait partagé par les fans des deux équipes que nous avons rencontrés. □ Le fair-play doit prévaloir et que le meilleur gagne ce jour □, revient tel un leitmotiv sur la bouche des supporters kabyles que nous avons approchés à la veille de la rencontre Kabylé Kabyle.

Ait Djoudi : «C'est toute la Kabylie qui en sortira vainqueur»

L'ex-entraîneur du FUS et actuel driver de la JSK, Ait Djoudi, estime que la rencontre d'aujourd'hui sera avant tout une fête entre les deux clubs de la Kabylie. Il pense que toutes les conditions sont réunies pour réussir ce derby. En outre, il tient à lancer un appel aux supporters des deux clubs pour faire preuve d'un grand fair-play et contribuer ainsi à la réussite de ce match. «Vous savez, je pense que c'est inutile de vous dire que ce match est spécial. Ce sera avant tout une fête entre les deux

équipes, notamment pour toute la région de la Kabylie. Donc que la fête soit grandiose. Toutes les conditions sont réunies pour réussir un tel événement et je pense que les supporters vont assister à un bon match.»

«La JSK sera très bien accueillie»

Pour enchaîner, Ait Djoudi nous a dit que tous les clubs qui viennent à Tizi-Ouzou sont bien accueillis, et que la JSK aura le même accueil à l'occasion de son déplacement. «La JSK sera très

bien accueillie, comme d'habitude. Ce sont nos habitudes à la JSK, donc on fera tout pour que ce soit face au MOB. Ce club mérite tout le respect, donc que ce soit les joueurs, les dirigeants ou bien les supporters, tous sont les bienvenus dans la capitale de Djurdjura.»

«Ce ne sera pas facile!»

L'entraîneur de la formation de Djurdjura estime que son équipe aura affaire à une équipe très coriace qui pratique un bon football, mais qui reste toutefois

préparé puisqu'elle est irrégulière. D'ailleurs, ses résultats le prouvent. «Ce sera comme d'habitude, un match très chaud. Ce sera une rencontre très difficile pour nous comme pour l'équipe du MOB. Et puis, un match difficile ne ressemble jamais à un autre match. Que le meilleur gagne!»

«Je veux des joueurs qui se donnent à fond»

Concernant le groupe qui va prendre part à la rencontre de cet après-midi face au MOB, Ait Djoudi précise : «A voir tout le

monde disponible et apte à jouer me convient, je ne vois pas pourquoi cela me met dans l'embarras. Et même avec des joueurs en moins, je dois également faire avec. Mais il y a une chose, les joueurs doivent comprendre que mes choix sont étudiés et je leur demande toutefois beaucoup de volonté et de motivation. Je veux des joueurs qui se donnent à fond sur le terrain et qui agissent comme de vrais compétiteurs, il y va de leur intérêt et ils le savent très bien.»

F.M.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE OUACIF
COMMUNE D'AIT-BOUMEHDI

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ait-Boumehdi, lance l'ouverture du concours de recrutement dans le grade suivant :

GRADE	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité demandée	Nombre de postes ouverts	Structure d'affiliation	Autres conditions
Technicien supérieur de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Technicien supérieur	Volerie et réseaux divers, urbanisme, travaux publics et œuvres d'art, géotechnique, géologie, topographie, étude de la géologie, conducteur de travaux publics, maitre d'œuvre vérificateur et évaluateur de prix, démissionnaire projecteur en architecture, dessinateur projecteur en béton armé, maquette en béton et travaux publics, maîtrise des sites et équipements, réalisations et réalisations de l'industrie, électricité, électronique, électronique, maintenance des véhicules industriels, maintenance des engins de chantier et de manutention, maintenance des engins rouleants	01	Sitège APC Ait-Boumehdi	

DOSSIER À FOURNIR :

- Une demande manuscrite
 - Acte de naissance n°12.
 - Fiche familiale individuelle
 - Certificat de casier judiciaire bulletin n°3 moins de 3 mois.
 - Une copie certifiée conforme à l'original du titre, du diplôme requiert
 - Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale
 - Justification vis-à-vis du service national
 - Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
 - Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant
 - Tout document relatif aux travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
 - Tous les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé
 - Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé de note du cursus de formation
 - Deux (02) photos d'identité
 - Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :
- Monsieur le Président de l'APC d'Ait-Boumehdi «Service de la gestion des ressources humaines» ou déposés directement au niveau du secrétariat de l'APC dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de première parution de ce présent avis dans la presse écrite ou de l'affichage au niveau de l'ANEM.
- Observation :** Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de : Bordj Ghedir
Daira de : Bordj Ghedir
Commune de : Ghailassa

Avis d'Appel d'Offre National Restreint

N° D'Identification Fiscale : 098434325070616

* Conformément aux dépositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

* Le Président de l'A.P.C de Ghailassa lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de :

réalisation du réseau d'éclairage public

* Les entreprises concernées et qualifiées dans le domaine des travaux Publics ou bâtiment 3^{ème} degré et plus peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de : 3000 DA auprès du bureau des marchés de l'A.P.C de Ghailassa

* Les offres doivent être accompagnées par les pièces réglementaires suivantes : «valables à la date de la soumission »

01— L'Offre Technique :

- La déclaration à souscrire datée et signée
- La déclaration de probité datée et signée
- Une copie conforme du numéro d'identification fiscale (NIF)
- La liste des références professionnelles
- Une copie conforme de Registre de commerce contenant les codes de l'Électricité ou l'éclairage
- Les attestations de mise à jour (CASNOS - CNAS - CACOBATPH)
- Le casier judiciaire n° 03 du signataire
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle (3^{ème} degré et plus)
- Une copie conforme de l'Extrait de rôle valable
- La liste des moyens humains visée par la CNAS
- Les Bilans fiscaux des trois dernières années (2011-2012_ 2013)
- La liste des moyens matériels valable pour l'année 2013
- Le planning de la réalisation
- Le statut du soumissionnaire (EURL, SARL ET SNC SPA)
- une copie du dépôt des comptes sociaux des sociétés (en cas du : EURL,SARL ET SNC SPA)

N.B : Toutes les copies doivent être légalisées et valables à la date d'ouverture des plis.

02— L'Offre Financière :

- La lettre de soumission datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé
- Le détail estimatif et quantitatif daté et signé

* La durée de préparation des offres est fixée par vingt et un jour (21) par référence à la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale.

* Les offres seront déposées directement au bureau des marchés de l'A.P.C de Ghailassa avant 13h 30mn .

* L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le dernier jour de La durée de préparation des offres à 14 h 00mn à la salle des réunions de L'A.P.C de Ghailassa .Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter du dernier délai de préparation des offres.

N.B : Le présent avis est considéré comme une invitation pour les soumissionnaires pour assister à la séance de l'ouverture des plis.

CS CONSTANTINE

Michel Hidalgo nommé conseiller technique

L'ancien entraîneur de l'équipe de France de football, Michel Hidalgo, a été nommé conseiller technique du CS Constantine, a annoncé vendredi le club de Ligue 1 algérienne de football. Le technicien français entamera sa nouvelle mission en janvier prochain, et sera partie prenante dans le projet sportif que compte réaliser le club phare de la capitale de l'Est algérien, a précisé la même source. Hidalgo (80 ans) avait dirigé les Bleus entre 1976 et 1984, avec à la clé une coupe d'Europe décrochée lors de l'Euro de 1984 qui s'était déroulé en France.

Principier par Tassili Airlines qui détient la majorité de ses actions depuis la fin de l'année passée, le CSC ambitionne notamment de devenir le «premier club algérien à remporter la Ligue des champions d'Afrique», selon les propos de ses dirigeants. Le club entraîné depuis le début de cette saison par le Franco-italien, Diego Garzotto, prendra part à la prochaine édition de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) à partir de février 2014. A cet effet, le conseil d'administration réuni jeudi soir a eu des assurances de la part du représentant de Tassili pour mettre l'équipe dans les meilleures conditions afin de réaliser un parcours de premier ordre dans la compétition continentale, précise-t-on de même source.

MONDIAL-2014

Mesbah: «Nous avons les moyens pour réaliser un bon parcours au Brésil»

Le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, a estimé que les Verts «ont les moyens» pour réaliser un bon parcours lors de la prochaine coupe du monde de football à laquelle l'Algérie participera pour la deuxième fois d'affilée et la quatrième de son histoire.

«Sincèrement, on a les capacités pour réaliser un bon parcours lors du Mondial, même si on est persuadé que la mission ne sera guère facile dans ce genre de compétitions très relevées», a déclaré le joueur de Parme (Série A, Italie) à Al Jazeera sport. Grâce à sa victoire face au Burkina Faso (1-0) le 19 courant à Blida en barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde 2014, la sélection nationale a validé son billet pour le Brésil, profitant des deux buts marqués lors du match aller à Ouagadougou qu'elle avait perdu (3-2). L'Algérie est aussi le seul pays arabe qui sera présent lors du rendez-vous brésilien après l'élimination de la Tunisie et de l'Egypte au cours du tour des barrages, ce qui constitue, aux yeux de Mesbah, une «grande responsabilité». «Représenter le monde arabe est aussi une responsabilité énorme sur les épaules. Mais cela ne nous effraie nullement, car nous avons les moyens d'assumer cette lourde responsabilité», a encore assuré Mesbah. Les Verts seront fixés sur leurs adversaires au Mondial le 6 décembre prochain, date retenue pour le déroulement du tirage au sort au Brésil. Sur le plan personnel, Mesbah, qui ne joue que très rarement au sein de sa formation italienne, n'est pas pour autant perturbé, en soulignant qu'en dépit des difficultés rencontrées pour s'imposer dans le onze de départ de l'entraîneur Roberto Donadoni, il ne compte pas lâcher prise et continuera à lutter pour s'offrir une place de titulaire. Mesbah avait rejoint Parme en janvier passé en provenance de l'AC Milan. Son peu de temps de jeu lui a été préjudiciable lors du précédent match de la sélection algérienne contre les Étalons puisqu'il a été relégué au statut de remplaçant au profit de Fawzi Ghoulam, l'arrière gauche de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1, France).

APS

13^È JOURNÉE DU CHAMPIONNAT LIGUE 1

TIZI VIBRE AU RYTHME DU DERBY KABYLE JSK-MOB

Le derby kabyle entre la JS Kabylie et le MO Béjaïa est sur toutes les lèvres aussi bien à Tizi qu'à Béjaïa du fait que non seulement c'est un derby, mais il est historique puisque les deux équipes ne se sont jamais rencontrées en compétition nationale officielle.

S. Ben

C'est la raison pour laquelle les yeux des observateurs et spécialistes seront bien tournés aujourd'hui sur le stade du 1er novembre de Tizi pour cette confrontation qui s'annonce d'ores et déjà palpitante. Les galeries des deux équipes sont en symbiose et les gars de Tizi assurent qu'ils partageront les tribunes avec leurs voisins de Béjaïa, pour montrer leur disponibilité à ce faire de ce match une véritable fête du football.

D'ailleurs, le directeur du stade M. Bacha Bellaid lui-même se réjouit en annonçant que « Nous avons tout prévu pour la réussite du grand derby entre la JSK et le MOB » et de poursuivre que « nous nous attendons à une très

forte affluence, et que la fête soit totale ». Voilà qui lance dans de bonnes conditions ce derby où la JSK et le MOB veulent bien confirmer leurs bons résultats.

D'autre part, le derby de s'ouvrira entre l'ESS Sétif, des co-leaders avec la JSK et l'USM recevra ses voisins d'El Eulma dans un match qui s'est annoncé hier, au moment où on mettait sous presse bien chaud en cette période de froid



MO BÉJAÏA

et de neige surtout dans cette région. L'ESS, champion en titre, tentera de renouer avec la victoire face aux Eulmisi pour préserver sa position au classement. De son côté El Eulma voudrait bien prendre à défaut cette redoutable formation séfifienne. A Blida, l'USM Alger et son nouvel entraîneur Hubert Velud, sera certainement à rude épreuve face à cette fougueuse formation du RC Arbaâ, véritable révélation depuis le début de cet exercice. Ce qui va dire que les Rouge et Noir doivent redoubler d'efforts pour assurer un bon résultat devant une équipe qui est sur une bonne progression depuis son arrivée parmi l'élite cette saison. De son côté, le CS Constantine (4e avec un total de 21 points, ne veut pas non plus perdre des points, mais ce serait difficile aujourd'hui

en déplacement face à une redoutable équipe de l'ASO bien drivé par coach Meziane Ighil. C'est dire que le coach Argentin, Garzotto et ses poulains ont vraiment besoin de sortir le grand jeu pour tenter un bon résultat.

Le MC Alger qui se trouve en crise après avoir perdu trois matchs consécutifs aura bien à se méfier de cette formation de Bechar, la JS Saoura qu'il recevra sur la pelouse du stade Bologhine. Les coéquipiers de Hocine Metref, dos au mur, seront dans l'obligation de réagir devant leur public, et rassurer du coup leurs fans, après une période de disette.

Le CABB Arréridj en besoin pressant de points recevra une équipe de l'USM Harrach bien armée pour jouer les troubles fêtes surtout en dehors de ses bases où elle excelle. Dirigés

désormais par le Tunisien, Nabil Kouki, qui avait succédé à Rachid Belhout, les Bordjisis se doivent de réagir devant des Harrachis irréguliers depuis le début de la saison.

La JSMB (15e, 7 pts), abordera son match face au MC Oran avec la même intention de réaliser un bon résultat. Et pourquoi pas sa première victoire de la saison.

Les gars d'El Hamri sont donc bien avertis.

Enfin, le CR Belouizdad accueillera la lanterne rouge, le CRB Ain Fakroun, dans un match qui devrait bien lui revenir à moins d'une sur surprise de la part des visiteurs....

Le programme complet:

Hier:

Au moment où on mettait sous presse :

Sétif : ES Sétif - MCE Eulma

Aujourd'hui :

15h00 :

JS Kabylie - MO Béjaïa

C Arbaâ - USM Alger

16h00 :

CR Belouizdad - CRB Ain Fakroun

16h45 :

ASO Chlef - CS Constantine

18h00 :

CABB Arréridj - USM Harrach

MC Alger - JS Saoura

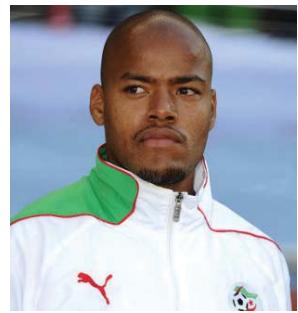
JS Béjaïa - MC Oran

TRANSFERT / MC ALGER

M'bolhi devrait arriver à titre de prêt

Le gardien de but international algérien du CSKA Sofia (div 1 bulgare de football), Rais M'bolhi, convoité par le MC Alger (Ligue 1 algérienne) en vue du mercato d'hiver, devrait s'engager à titre de prêt, a affirmé vendredi le manager général du club algérien, Kamel Kaci Said. «Nous sommes en contacts avec M'bolhi, qui n'est pas contre l'idée de rejoindre au MCA. Il est toujours sous contrat avec son club, et vu le refus de ses dirigeants à le céder définitivement, nous lui avons proposé de nous rejoindre à titre de prêt», a indiqué Kaci Said à la radio nationale. Relégué au statut de remplaçant lors du précédent match de la sélection algérienne contre son homologue burkinabé (victoire 1-0) le 19 courant à Blida en barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil, M'bolhi, qui n'a disputé qu'un seul match cette saison en club, a été conseillé par l'entraîneur national,

Vahid Halilhodzic, de changer d'air pour gagner en temps de jeu et espérer par là même retrouver son poste de titulaire chez les Verts, en prévision du Mondial brésilien (12 juin-13 juillet). «Nous comptons beaucoup sur cette transaction. M'bolhi n'est plus à présenter, il pourra donner un plus certain pour l'équipe», a-t-il ajouté. Avec l'engagement imminent de M'bolhi, le MCA serait contraint de libérer l'ex-gardien international, Michael Fabre de Clairement Foot (Ligue 2/ France), qui n'a pu s'imposer avec les «vert et rouge», au moment où le gardien N.1 est Houari Djemili. Outre le recrutement annoncé de M'bolhi, le manager général du «Doyen», a précisé que le club «devra également engager 2 à 3 joueurs» en prévision de la deuxième manche du championnat. A l'issue de la 12e journée du championnat de Ligue 1, le MCA occupe la 8e place avec 17 points. Les coéquipiers de Mustapha



Djalil, dirigé désormais par le nouvel entraîneur Fouad Bouali, restent sur trois défaites de rang. Samedi, le MCA accueillera la JS Saoura, dans un match qui se présente sous le signe du rachat.

SELON BOUDJEMÂ BOUMELLA, PRÉSIDENT DU CLUB

«Le MC Alger veut exploiter le stade de Rouiba»

Le MC Alger envisage de déménager au stade de Rouiba qui n'est pas exploité depuis quelques années, mais aucune suite n'a été encore donnée par les autorités communales de la ville à la demande de la direction mouloudéenne, a appris l'APS vendredi auprès de Boudjemaâ Boumella, président du club de Ligue 1 algérienne de football.

«On a formulé une demande aux autorités communales de Rouiba pour l'exploitation du stade de cette ville, mais on attend toujours leur réponse», a déclaré le premier responsable du club de Ligue 1 algérienne de football.

Le MCA, qui traverse une

période très délicate en championnat en enchainant trois défaites d'affilée, accueille ses adversaires au stade Omar Hammadi à Bologhine depuis la fermeture de son stade fétiche du 5 juillet en septembre passé. Et comme le club ne pourra pas revenir au stade olympique d'ici à la fin de la saison, ses dirigeants tentent de trouver une solution de rechange, après avoir constaté que leurs joueurs «ne se sentent pas à l'aise» au stade de Bologhine. «Il est vrai, nous songeons sérieusement à changer de domiciliation, mais ce n'est pas aussi facile comme le pensent certains, du moment que le

problème des infrastructures se pose avec acuité dans la capitale», a encore expliqué le premier responsable du vieux club algérien. Selon Boumella aussi, le MCA «est le club le plus touché par ce problème», dans la mesure où il ne dispose même pas d'un lieu d'entraînement et se retrouve à chaque fois contraint de se déplacer d'un stade à un autre pour s'entraîner. C'est la raison pour laquelle la direction algéroise insiste pour s'offrir le stade de Rouiba afin «d'assurer une certaine stabilité», surtout que le stade en question est fermé depuis quelques années, a poursuivi Boumella, qui a fait

savoir au passage que le club, dont la majorité des actions ont été acquises par Sonatrach depuis presque une année, entend entamer bientôt les travaux de construction de son centre d'entraînement.

Le président mouloudéen

a écarté, en outre, l'idée de domi-

cilier son équipe au stade

Mustapha Tchaker de Blida,

comme annoncé dans l'entou-

rage du club.

Avant la réception de la JS

Saoura samedi au stade de Bo-

loghine pour le compte de la

13e journée du championnat,

les Vert et Rouge de la capitale

occupent la 8e place au clas-

sement avec 17 points.

GIGGS

**Rooney :
«Je ne sais
pas comment
il fait»**

Alors que Ryan Giggs fête son 40ème anniversaire demain, Wayne Rooney a confié toute son admiration pour son coéquipier gallois.

Titulaire hier soir sur le terrain du Bayer Leverkusen, Ryan Giggs n'en finit plus de susciter l'admiration de ses coéquipiers à Manchester United. À bientôt 40 ans (il les aura demain), le milieu de terrain gallois, désormais entraîneur-joueur des Red Devils, s'est ainsi attiré les éloges de Wayne Rooney, son partenaire depuis bientôt 10 ans à Manchester.

Une offre de 80 millions d'euros pour Falcao ?



La spéculation autour de l'avenir de Radamel Falcao à Monaco continue d'alimenter la presse anglaise et française. Selon une dernière indiscretion, l'international colombien pourrait débarquer à Chelsea pour la somme de 80 millions d'euros plus Fernando Torres. Selon l'hebdomadaire sportif français, Le10 Sport, Radamel Falcao pourrait débarquer à Chelsea très vite. Le journal avance le fair-play financier pour justifier un éventuel départ rapide de l'international colombien. Car si Monaco a de grandes chances de devenir européen la saison prochaine, il devra également être dans les règles du fair-play financier. Ce qui serait loin d'être le cas, le club de la Principauté ne bénéficiant pas du même aura que le PSG pour faire rentrer des contrats publicitaires hors-normes.

Müller : «Le Ballon d'Or sera pour un joueur du Bayern»

« Ce n'est pas un hasard qu'il y ait six joueurs du Bayern parmi les finalistes. Cela signifie que nous avons été récompensés de notre rendement la saison dernière. C'est très probable que le Ballon d'Or soit pour l'un des nôtres », a déclaré le Muni-chois dans un entretien publié sur le site de la FIFA.



« C'ÉTAIT UN MATCH PARFAIT À L'EXTÉRIEUR »

Décisif sur plusieurs buts marqués par Manchester United hier soir même s'il n'a pas marqué, Wayne Rooney est également revenu sur cette belle victoire acquise à l'extérieur. « C'est un sport collectif mais c'est toujours un plaisir quand tu peux aider tes partenaires à marquer des buts. C'était un match parfait à l'extérieur. Nous avons très bien joué, nous avons bien défendu, il y a eu quelques superbes contre-attaques. Nous avons mis de la puissance, du rythme et de la maîtrise », a-t-il ajouté.

MOYES TRÈS SATISFAIT

« C'est probablement notre meilleure prestation de la saison. On aura des jours encore meilleurs. De venir en Allemagne et gagner 5-0, c'est super » a-t-il déclaré dans des propos relayés par l'AFP, avant d'évoquer le cas de Wayne Rooney : « Il n'a pas besoin de repos. Il est en forme et affuté mais je resterai attentif pour m'assurer qu'il reste frais. C'est mieux qu'il joue mais je ne veux pas avoir à m'en passer cinq ou six matches en milieu de saison ».

« SA MAÎTRISE DU BALLON EST INCROYABLE »

« Je n'ai plus de mots pour décrire ce que fait Giggs. En fait, pendant le match, le milieu de terrain axial du Bayer Leverkusen devait se demander comment il pouvait encore jouer comme ça à son âge. Personnellement, je ne jouerai certainement plus à cet âge-là, c'est sûr. Sa maîtrise du ballon est incroyable », a confié l'international anglais dans des propos rapportés par le Daily Star.

MU à l'offensive pour Pjanic !

Le média Sport Direct News rapporte que Manchester United, à la recherche d'un milieu de terrain, aurait ciblé le meneur de jeu international bosnien de l'AS Rome, Miralem Pjanic (23 ans, sous contrat jusqu'en juin 2015). Afin de finaliser ce transfert, le club mancunien devrait proposer un échange avec le buteur international des Red Devils, Javier Hernandez.



ANP

Journées d'information sur les Forces aériennes à Tamanrasset

Des journées d'information sur les forces aériennes ont été ouvertes jeudi à la Maison de la culture de Tamanrasset, pour permettre au public de découvrir de près les principales activités, réalisations et missions de ce corps militaire. Dans une allocution d'ouverture prononcée au nom du général-major Abdelkader Louâne, commandant de l'air de la 6ème Région militaire de Tamanrasset, le colonel Ahmed Selmi, a indiqué que ces journées s'inscrivent dans le sillage des activités commémoratives du 50ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. L'orateur a également souligné l'importance du volet de la formation et de la modernisation dans le développement des Forces aériennes. Un film documentaire a été projeté, à cette occasion, sur le rôle des Forces aériennes dans le système de la Défense nationale, ainsi que sur les principales étapes ayant marqué la constitution des Forces aériennes algériennes, leurs structures de formation actuelles et les différents types de formation dispensés.

Le documentaire montre aussi des manœuvres et exercices effectués par les Forces aériennes, dont celles de 2000 (Majd) et de 2010, qui laissent apparaître le grand professionnalisme et les aptitudes des éléments des Forces aériennes algériennes. Une exposition a été montée au niveau du hall de la Maison de la culture de Tamanrasset, où sont mis en exergue les différentes tenues utilisées par les Forces aériennes. Les journées d'information, qui se poursuivent jusqu'à dimanche prochain, sont aussi une opportunité pour les jeunes de s'informer des missions et organisation des Forces aériennes, des niveaux de formation offerts et des modalités d'adhésion à ce corps militaire.

PROTECTION CIVILE**Statistiques des 10 premiers mois de 2013**

DU 1er JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2013 à 335.088 ACCIDENTS DOMESTIQUES ONT été enregistrés dans la période de l'échelle nationale.

655 interventions ont porté secours à :

862 personnes victimes d'asphyxie sauvées dont 253 enfants 143 décès déplorés

L'asphyxie par gaz butane a fait 14 décès, 53 autres personnes sont mortes par la propagation de gaz carbonique, 50 ont été asphyxiées par obturation des voies respiratoires 18 décès par confinement d'air dans les puits.

1701 personnes ont été intoxiquées ou intoxiquées par les gaz brûlés, dont 230 d'entre elles ont trouvé la mort, l'année écoulée. Les mêmes services ont enregistré 187 décès lors des dix premiers mois de l'année en cours.

2900 décès causés par les brûlures, asphyxies, explosions de gaz, intoxications, chutes et autres accidents de janvier à octobre 2013.

Au total 335 096 interventions ont permis de secourir 330 000 personnes

«La rapidité à communiquer avec la population en l'informant des démarches à suivre, notamment en période de catastrophes naturelles, peuvent contribuer à réduire le nombre d'interventions et des victimes», a souligné le lieutenant-colonel Achour, lors de l'ouverture d'une rencontre régionale des services de communication de la Protection civile de 10 wilayas du Centre du pays.

Al International, la Protection civile a reçu « les pays du dialogue 5+5 » qui ont décidé de coordonner leurs actions en cas de catastrophes naturelles.

Les campagnes de sensibilisation de la protection civile se focalisent sur la prévention des accidents domestiques surtout en cette période hivernale. Les interventions sur la voie publique en cas d'accidents de la route sont de plus en plus efficaces car la Protection civile s'est dotée d'ambulances médicalisées et de personnels maîtrisant ces interventions qui exigent rapidité et professionnalisme.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LES STADES

La télésurveillance figure parmi les importants dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, a-t-on appris jeudi à Oran lors d'un forum régional sur «l'esprit sportif», initié par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) autitrice de la 2ème édition du trophée du fair-play 2013/2014.

«L'introduction des nouvelles technologies constitue l'une des principales mesures mises en application conformément à la législation», a précisé le directeur de la sécurité publique à la DGSN, Aïssa Naili.

Cette rencontre a regroupé des cadres de la Sécurité nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, des présidents de clubs de football, des directeurs d'enceintes sportives, des responsables des comités de supporters, des associations sportives et l'organisation des Scouts (SMA).

Président ce forum, le directeur de la sécurité publique à la DGSN a présenté les différents dispositifs pour la prévention et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, contenus dans la loi du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

Le même officier a aussi fait part d'autres mesures dont l'élaboration d'un fichier national recensant les supporters à antécédents qui, en cas de récidive, peuvent se voir interdits d'accès au stade.

Il a également insisté sur la nécessaire implication de tous les partenaires concernés afin de concrétiser la mise en œuvre de ces dispositifs qui contribuent, a-t-il souligné, «au maintien de l'ordre et de la sécurité des citoyens». De son côté, le directeur des

La télésurveillance parmi les nouveaux dispositifs

moyens techniques à la DGSN, Zinedine Mahkouf a indiqué que la mise en place de la télésurveillance a été effectuée avec succès dans le cadre d'une expérience pilote au niveau des deux stades «Mustapha Tchaker» de Blida et «Chahid Mohamed Hamlaoui» de Constantine. Les études techniques préalables à la généralisation de la télésurveillance au niveau de 12 autres stades du pays ont été achevées, a-t-il fait savoir en expliquant que ce dispositif permettra d'intervenir en temps réel, par le biais d'une salle de visualisation sur place (dans l'enceinte sportive) et un report d'images vers le centre de contrôle et de commandement de la Sécurité de wilaya (visualisation à distance).

Le directeur de la sécurité publique à la DGSN s'est félicité, à la lumière des interventions de l'assistance, de l'engouement des participants à traduire de manière concrète sur le terrain les dispositifs préventifs. Les prises de parole dénotent «une réelle prise de conscience quant au phénomène de la violence et à la nécessité de l'éradiquer», a souligné l'officier supérieur Naili dans une déclaration à l'APS à l'issue de ce forum.

La formation des personnels appelés à renforcer la mission préventive, à l'instar des stadiers, figure parmi les recommandations émises par les participants qui ont également mis en exergue

la nécessité de multiplier les actions de sensibilisation pour mieux diffuser la culture de l'esprit sportif au sein de la société. Le même responsable a indiqué que ces propositions seront prises en considération dans le cadre de la synthèse globale de la situation prévalant dans ce domaine, annonçant, à ce titre, qu'une rencontre régionale similaire se tiendra jeudi prochain à Constantine.

«Il s'agit d'une évaluation précise de toute la situation», a fait encore valoir le même officier supérieur à la DGSN, tout en rappelant qu'une première journée d'étude a déjà été organisée à Alger. «Toutes les propositions pertinentes seront prises en considération», a-t-il affirmé, en observant que les incidents enregistrés au stade de Blida lors de la rencontre de l'EN face au Burkina-Faso ont permis de tirer plusieurs leçons, notamment sur le fait de la vente de billets en même temps et même lieu et sur l'exploitation des équipements conçus pour s'assurer de l'authenticité du ticket d'accès.

Pour des rencontres sportives de cette envergure, a-t-il estimé, la vente de billets gagnerait à être étalée dans le temps, tandis que leur enregistrement numérique évitera l'afflux massif à une heure précoce à l'entrée du stade comme cela a été constaté à Blida où des détenteurs d'authentiques billets n'ont pu trouver place.

AFRIQUE - ÉDUCATION**Clôture à Alger de l'atelier régional sur «l'éducation pour tous en Afrique»**

Les travaux de l'atelier régional sur «le droit à l'éducation pour tous en Afrique» ont pris fin vendredi à Alger avec l'adoption d'une série de recommandations incitant les Etats africains à renforcer ce droit fondamental. Cette rencontre, organisée par la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples relevant de l'Union africaine (UA), a appelé, à l'issue de ses travaux, au renforcement du droit à l'éducation pour tous les enfants et adolescents en âge d'être scolarisés en Afrique. Déplorant le fait que la législation est souvent piétinée, privant d'innombrables enfants de leur

droit essentiel au savoir, les participants ont plaidé pour une application rigoureuse des lois existantes dans les pays africains en vue d'obliger les parents à scolariser leurs enfants.

En réponse à cette préoccupation, Mme Maya Sahli Fadel, membre du groupe de travail, a invité les sociétés civiles des Etats membres de l'UA à jouer leur rôle dans ce sens. Outre l'aspect législatif, les participants ont recommandé notamment une augmentation des budgets alloués à l'éducation et une amélioration des niveaux de l'encadrement, à travers l'actualisation des capacités et la

promotion de la formation continue». Les animateurs de cet atelier ont, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de la disponibilité et de l'accès aux données statistiques et autres informations liées au secteur, de même que le partage d'expériences, de sorte à faire bénéficier les Etats les moins avancés des acquis enregistrés par les autres. Il a été, en outre, recommandé une implication «plus importante» du secteur privé dans la réalisation des projets inhérents à l'éducation, de même que le renforcement du rôle des observatoires et d'autres mécanismes de contrôle et de

lutte contre la corruption à tous les niveaux dans ce secteur. Par ailleurs, les représentants de la société civile du continent ont convenu, dans une déclaration commune, de la mise en place d'un réseau qui constituerait une «synergie» des actions et des efforts pour une «meilleure efficacité» dans la concrétisation des principes de la Charte africaine des droits de l'homme. Premier du genre, l'atelier d'Alger sur «le droit à l'éducation pour tous en Afrique», a réuni les représentants des Etats africains et de sociétés civiles de la région.

APS